

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observeur Group, Inc.
www.haiti-observeur.ca
Haïti-Observeur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observeur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. 24 New York : Tel : (718) 812-2820 • Montréal (514) 321-6434 • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 5 - 12 juillet 2023

PREMIÈRE VISITE EN HAÏTI DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Les mêmes thèmes évoqués, la duplicité toujours présente

Mais la « **force robuste** » encore annoncée n'a ni jour ni pays

Par Léo Joseph

Le secrétaire général des Nations

Unies (ONU) vient de boucler son périple de quelques heures, à la capitale haïtienne, Port-au-

Prince, dans le cadre de sa première rencontre avec le Premier ministre de facto et les représen-

tants des différents secteurs haïtiens, autour de la crise multidimensionnelle dans laquelle est

déployé d'une force militaire spéciale internationale, pour aider la Police nationale à annuler défi-

LA FIFA DÉBOUTÉE DE SON APPEL PAR LA JUSTICE SUISSE

Dr Yves Jean-Bart gagne encore contre lui

La plus haute autorité du football humiliée face au monde



Dr Yves Jean-Bart savoure sa triple victoire judiciaire contre ses accusateurs d'abus sexuels sur mineurs.



Le blogueur Romain Molina, faux journaliste d'investigation, sancsuré par la justice française pour diffamation contre Dadou Jean-Bart.

Par Léo Joseph

L'affaire Jean-Bart opposant l'ancien président de la Fédération haïtienne de football à la plus haute autorité du football international, la Fédération internationale de football association (FIFA), par-devant la justice suisse, s'est terminée sur un verdict qui envoie celle-ci avec la queue entre les pattes. On en est ici, après avoir gagné la première manche de cette saga, au mois de février dernier, lorsque le Tribunal arbitral

Suite en page 16



Ariel Henry, rien d'assuré sur la visite du secrétaire général de l'ONU.



Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU.

plongée trop longtemps Haïti. Cette visite, qui avait suscité tant d'espoir par rapport à la requête de

nitivement les gangs armés qui font la pluie et le beau temps, sur-

Suite en page 2

OBITUAIRE

Le Dr Jean Marius Lafond est décédé

HAÏTI-OBSERVATEUR EST EN DEUIL

Par Léo Joseph

Le monde médical haïtien se trouve orphelin d'un de ses piliers professionnels et intellectuels, en la personne du Dr Jean Marius Lafond, qui est décédé le 26 juin, à l'hôpital du Canapé Vert, à Port-au-Prince, capitale d'Haïti, où il était hospitalisé. Il a rendu l'âme âgé de 84 ans.

Ancien doyen de la Faculté d'odontologie de l'Université d'État d'Haïti (UEH), dont la présence à cette institution le faisait inamovible, il était, également, un rédacteur à distance, et à vie, de



Dr Jean Marius Lafond

l'hebdomadaire *Haïti-Observeur*. Ses relations avec ce journal remontent bien longtemps avant son affiliation à l'UEH. Par souci que sa collaboration à *H-O* ne fusse révélée à la dictature des Duvalier, toutes les mesures ont été prises pour garder son rôle confidentiel.

Dans le communiqué annonciateur de la mort du Dr Lafond, émis par la Faculté d'odontologie de l'Université d'État d'Haïti, il est relevé qu'il a décroché une licence en biologie, de Roosevelt

Suite en page 2

HAPPENINGS! AN ANALYSIS

Having failed at headquarters in New York, will the UN Secretary General be successful in Haiti?

By Raymond A. Joseph



U.N. Secretary General Antonio Guterres

Last Saturday, July 1st, the Secretary General of the United Nations (UN), António Guterres, was in Haiti for part of the day, undertaking a mission of "solidarity with the Haitian people," as he pleaded with the international community for a robust international force to help solve the multifaceted Haiti crisis, especially that of the widespread insecurity of the roaming heavily armed gangs that have caused

Continued on page 7

PREMIÈRE VISITE EN HAÏTI DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Les mêmes thèmes évoqués, la duplicité toujours présente

Mais la « force robuste » encore annoncée n'a ni jour ni pays

Suite de la page 1

tout dans plus de 60 % de la capitale semble laisser tout le monde sur leur faim. Nonobstant les beaux discours, le flou mis en place, depuis bientôt un an, autour de cette mission, par la communauté internationale, est maintenu.

Si certains secteurs, surtout proches du pouvoir en place, font preuve d'optimisme, au regard de la visite d'António Guterres, restés fermement accrochés à l'idée du déploiement de ces militaires annoncées, d'autres font preuve de sagesse, en bien pesant les propos tenus par le numéro 1 de l'ONU. Car pour plus d'un, il y a lieu de déceler l'attitude d'une personne frustrée, par rapport à l'impossibilité de ce qu'elle voudrait réaliser. L'expression de « *solidarité* » qu'il a souligné dans sa déclaration, à l'aéroport international Toussaint Louverture de Port-au-

Prince, avant de prendre son vol, pour le retour à New York, permet d'écarter un peu le voile sur cette situation.

Citons M. Guterres : « *La situation sécuritaire est épouvantable, les besoins humanitaires explosent et aucune solution politique n'est en vue. Mais je suis venu avec espoir et optimisme. Il est impossible de regarder la crise sans voir l'ombre portée de siècles d'exploitation coloniale, d'extorsion, de dictature et d'autres injustices criantes. Nous devons aider à soulager les souffrances du peuple haïtien* ».

Plus loin, dans son discours, il étale discrètement la résistance à laquelle il fait face essayant la résistance de pays membres de l'ONU hésitant à honorer ses mandats d'aide à Haïti. Alors qu'il félicite les pays de la CARICOM pour leur engagement envers ce pays, il tient un langage différent à d'autres. Par exemple, faisant allusion à la force spéciale qu'il

souhait voir se déployer, pour venir en aide à la Police nationale, il parle de « *pression à exercer pour une force de sécurité robuste* ». Cela laisse comprendre que depuis octobre 2022, que la lettre d'Ariel Henry lui a été soumise, la campagne de pression sur les pays membres, en vue de trouver un État disposé à diriger cette force spéciale ne s'arrêtait pas, la résistance à une telle suggestion n'avait pu être surmontée.

d'António Guterres n'a pas hésité à rappeler l'urgence de la situation. Aussi a-t-il déclaré : « *Soyons clairs : il ne peut y avoir de sécurité durable sans institutions démocratiques renforcées — et il ne peut y avoir d'institutions démocratiques fortes sans une amélioration drastique de la situation sécuritaire* ».

Dans la foulée, s'adressant directement aux États nantis, il les exhorte à « *pour qu'ils augmentent leur soutien à la police nationale (d'Haïti) sous forme de*

financement, de formation et d'équipement ».

M. Guterres ne s'est pas attaché sur la nécessité du déploiement de cette « *force spéciale robuste* », mais il a souligné la catastrophe économique entraînée sur le pays par la pandémie de la COVID-19. En ce sens, il a parlé en ces termes : « *La COVID-19 a détruit des vies et des moyens de subsistance. Les recettes du tourisme et des exportations se sont temporairement effondrées. Les prix du carburant et de la nourriture ont grimpé en flèche. Le fardeau de la dette s'est alourdi, les liquidités se sont tariées et l'accès aux marchés mondiaux des capitaux s'est considérablement détérioré* ».

Dans le même discours, il a fait un vrai plaidoyer en faveur des pays moins avancés, surtout « *les petits États insulaires et côtiers* », dont l'existence même se trouve menacée par l'urgence climatique, qui ne cesse de s'aggraver.

d'António Guterres insiste, mais aucun pays ne s'offre comme volontaire

Il semble que, au sein de l'administration de l'ONU, les discussions, voire même le planning du déploiement d'une « *force militaire robuste* » va bon train, bien qu'aucun membre de l'organisation internationale ne se soit encore porté volontaire, pour prendre la tête d'une telle mission. Cela n'empêche le secrétaire générale de susciter chez les dirigeants haïtiens l'assurance d'un tel débarquement sur le sol haïtien. C'est sans doute cette raison qui inspire des déclarations, dans les médias sociaux, faisant croire « *pour bientôt* » l'arrivée de militaires étrangers, dans le cadre de ce déploiement.

Pourtant, dans les propos qu'il a tenus, durant son séjour, à Port-au-Prince, M. Guterres a insisté pour dire que c'est « *maintenant* »

Suite en page 4

OBITUAIRE

Le Dr Jean Marius Lafond est décédé HAÏTI-OBSERVATEUR EST EN DEUIL

Suite de la page 1

University, à Chicago, dans l'Illinois; en immunologie orale de l'Université technologique du Mexique; aussi bien un diplômé de médecin chirurgien-dentiste de l'Université autonome de Zacatecas du Mexique. Il s'est également spécialisé en chirurgie, à la suite des études qu'il a faites en Espagne et en Italie.

C'est donc après avoir bouclé ces cycles d'études qu'il rentra en Haïti, en 1983, pour rejoindre le corps professoral de la Faculté d'odontologie, comme professeur de pathologie orale, de diagnostic, de microbiologie et d'immunologie, tel que rapporté dans la même note de la Faculté d'odontologie de l'Université d'État d'Haïti.

Malgré ses lourdes responsabilités académiques, souligne encore le même document, le Dr Lafond était professeur, à la Faculté de médecine, à l'UEH, aussi bien qu'à l'Université Notre Dame d'Haïti. Assistant de recherche, en même temps, il a

participé activement à des recherches menées au Centre médical de l'Université d'Illinois, portant sur le génie génétique, la génétique, les organismes génétiquement modifiés, dont les résultats ont été publiés dans « *The Journal of Molecular Biology* ».

Le communiqué sur le décès du Dr Lafond attire aussi l'attention sur le fait qu'il était le premier doyen élu à la Faculté, en 1996, précisant qu'« *Il occupera à nouveau ce poste en 2008. Les changements et innovations qu'il a apportés durant ses deux mandats, à la tête du décanat, témoignent du dynamisme et de la vision avant-gardiste de l'homme* ».

Chirurgien maxillo-dentaire, une spécialité rare en Haïti, Dr Lafond se transportait d'un hôpital à l'autre, à Port-au-Prince, au chevet des patients. Plus d'une fois, quand le journal avait son bureau, à la capitale, après la chute de la dictature, les signaux de son téléavertisseur (« *beeper* »), le prédécesseur du téléphone portable, venaient souvent l'ar-

cher à une discussion politique intéressante avec l'auteur. Alors il ne tardait pas à s'informer qu'un patient accidenté se trouvait « *en condition de chirurgie* ». Dans un pays comme Haïti où les accidents de la circulation sont fréquents, ce chirurgien spécial était peut-être le plus sollicité dans ce pays.

Parallèlement à sa carrière médicale et à ses activités intellectuelles, le Dr Jean Marius Lafond était intensément impliqué dans des activités caritatives, notamment à l'Association des Œuvres privées de santé (AOPS), dont il était élu président, à plusieurs reprises, jusqu'à sa mort. Il était également le président du Rotary Club de Delmas, au moment de sa mort. Il est connu, surtout dans le monde évangélique, pour son appui sans faille à la Mission baptiste Ében-Ezer, que son père, le pasteur Marius Lafond, également député de Jacmel, durant les premières années de la présidence de François Duvalier, avait aidé à développer.

Dans cet ordre d'idées, sa

nièce, Carie Mercier-Lafond, écrit ceci sur sa page Facebook : « *Il a été l'âme, les muscles et un grand mécène de la Mission baptiste Eben-Ezer* ». Selon elle encore, son oncle a participé « *à la création de cliniques médicales, d'écoles et d'églises* », sous l'égide de l'œuvre au sein de laquelle avait milité son grand-père.

Les journaux haïtiens ont fait état de la collection de diplômes qu'a récoltée le Dr Jean Marius Lafond, ainsi que Carie Mercier-Lafond. Bien que celle-ci ait souligné les sacrifices qu'il a consentis pour financer ses études, en faisant plusieurs genres de travail. Mais quand on était, comme moi, témoin des différentes activités qu'il a menées pour réunir les fonds nécessaires pour se doter des compétences qu'il a eues, cela fait une grande différence.

En effet, après notre rencontre, à l'Église baptiste de pasteur Ruben Marc, à la Rue de la Réunion, à Port-au-Prince, en 1959, et les déplacements qui se suivirent, entre nous, on s'était retrouvé à Chicago, regroupés comme compagnons de chambres, dans le même appartement. Comme la plupart des pasteurs gérant la pénurie en permanence, nos pères (pasteurs) n'avaient pas les moyens de financer notre éducation. C'était, comme on aurait pu dire « *Chak koukouy klere pou je w* »

(« *Chacun pour soi, Dieu pour tous* »). Jean s'était fait embaucher comme aide-serveur aux restaurants, ou chauffeur d'autobus. Assez souvent, pour voyager, d'une ville à l'autre, aux États-Unis, situées à des centaines ou des milliers de kilomètres de distance, notamment de Chicago à Miami et vice versa, de Chicago à New York, il offrait ses services comme chauffeur. C'était une stratégie utilisée par les compagnies de location d'auto voulant combler la carence de véhicules disponibles pour location dans une zone donnée. Ainsi, il finançait ses déplacements tout en se faisant payer pour le service.

Voilà, jeunes célibataires haïtiens, Jean et moi, nous avons partagé l'espace d'un grand appartement, avec trois autres copains, à South Shore, dans la ville de Chicago durant plusieurs années. Il était normal de faire choix de lui pour devenir le parrain de mon fils.

Mais quand, après la naissance de ce dernier, le moment était venu de créer l'hebdomadaire *Haïti-Observateur*, avec mon frère, Ray Joseph, ex-ambassadeur d'Haïti à Washington, aux États-Unis, mon ami et frère Jean Marius Lafond opta pour embrasser nos options de « *journalistes en rébellion contre le régime* »

Suite en page 14 page 1

LE COIN DE L'HISTOIRE

Il y a 50 ans, écrasement d'avion près du Cap-Haïtien

Par Charles Dupuy

Vers 1970, en raison de l'état de vétusté avancée des DC-3 de la Cohata, la Compagnie haïtienne de transport aérien, les autorités décidaient de les clouer au sol et de faire appel aux services de la T.C.A. (Turks and Caicos Air ways) afin d'assurer les liaisons intérieures sur le territoire de la république.

Le 15 août 1973, en début d'après-midi, l'avion de la T.C.A. parti de Port-au-Prince à destination du Cap-Haïtien, s'approchait de la Citadelle, survolait le Don don dans ce qui ressemblait jusque-là à un vol de routine, quand le ciel fut brusquement assombri par une épaisse masse de nuages noirs que poussaient de violentes rafales de vent. Anxieux et les oreilles aux aguets, les habitants du Dondon suivaient les évolu-

tions de cet appareil qui commençait à donner d'inquiétants signes de détresse. Renonçant à affronter ces conditions atmosphériques, bien trop dangereuses, l'avion en difficulté cherchait à rebrousser chemin, tentait désespérément de faire demi-tour, afin de regagner Port-au-Prince. Perdant rapidement de l'altitude, il finit par sortir des nuages et apparut à la verticale du Dondon où, après avoir effectué un tonneau, il se retourna violemment sur lui-même, tandis que ses ailes en flammes se détachaient du fuselage pour tracer, en tombant, deux longs sillons de fumée noirâtre.

Sous une pluie battante, toute la population se précipita vers le lieu de l'écrasement de l'avion, si tué à environ trois kilomètres du bourg. L'appareil s'était abattu sur une colline rocheuse et la foule des curieux devait traverser une

rivière pour y accéder. Là, un spectacle atroce qui les attendait. Éparpillés sur le sol, perchés sur les branches des arbres, déchiquetés, horriblement mutilés, une vingtaine de cadavres gisaient autour des débris de l'appareil. Au milieu de cette vision d'enfer, le corps du pilote, un Noir américain, vétéran de la guerre du Vietnam, était resté sanglé sur son siège dans le cockpit. Profitant de la situation, des gens sans scrupules se livrèrent au pillage de l'avion accidenté. Les objets personnels, les montres, les sacs à main, les portefeuilles des passagers furent emportés, leurs cadavres délestés sans vergogne de leurs bijoux. Arrivé bien avant tout le monde, le propriétaire des lieux s'était déjà empressé d'arracher leurs bijoux aux victimes, n'ayant pas hésité à utiliser sa machette pour couper les doigts de ceux des trépassés

qui portaient des bagues.

Quand, à la nuit tombée, arrivèrent les autorités du Cap, ils ne purent que constater les dommages et prendre livraison des sacs remplis de monceaux de cadavres déchiquetés que les paysans de l'endroit avaient ramassés. La macabre cargaison fut placée à bord d'une ambulance qui se dirigea vers la morgue de l'Hôpital Justinien. Dès le lendemain, sans aucune espèce de vergogne, les pillards étrennaient les vêtements des disparus. L'un d'eux poussa même l'audace jusqu'à déballer impunément au marché du village son sinistre butin fait de souliers de sport, de sous-vêtements et d'articles de toilette arrachés de la carcasse disloquée de l'appareil.

Dans les jours suivants, le public apprendra, horrifié, que parmi les disparus se trouvaient M. Louisdhon Hériveaux et les six membres de sa famille. Ces derniers revenaient s'installer en Haïti, au Cap plus précisément, cela, après avoir vécu pendant dix-huit ans aux États-Unis. Par

mi les petits faits entourant ce drame, on raconta longtemps comment un commerçant bien connu du Cap, M. Gérard M..., était sur le point d'entrer à l'aérogare pour acheter son ticket quand il fut retenu pendant quelques instants par un vieux camarade avec qui il échangea quelques banalités. Lorsqu'il réussit enfin à se présenter au comptoir, c'était pour apprendre, et à sa grande déception, que le dernier billet pour le Cap venait tout juste d'être vendu. Sa déconvenue céda la place au plus vif soulagement quand il comprit, plus tard, que cette rencontre fortuite lui avait fait rater un vol qui, à n'en pas douter, lui eût été fatal. Trente ans plus tard, et cela presque jour pour jour, ledit commerçant mourrait paisiblement dans son lit. **C.D. (514) 862 7185 coindelhiste@gmail.com**

J'ai le plaisir d'annoncer à mes lecteurs que mon dernier livre : "Une histoire populaire d'Haïti" est maintenant disponible sur Amazon.

LE COIN DES POÈTES

Dr GUY ISIDORE, poète-gynécologue

Par Saint-John Kauss

Guy ISIDORE, né à Port-au-Prince le 7 décembre 1940. Ses études primaires commencées à Saint-Louis de Gonzague et au Petit Séminaire Collège Saint-Martial, il les poursuivit – les secondaires au Lycée Toussaint Louverture de Port-au-Prince. Après son baccalauréat, il rentra à la Faculté de Médecine de l'Université d'État d'Haïti et fut diplômé médecin vers les années – 1965-1966. Ancien interne et ancien résident des hôpitaux de New York – 1969-1974, il fut aussi diplômé du Collège américain d'obstétrique et de gynécologie — 1976. Ancien directeur de maternité, à Libreville (Gabon, Afrique) — 1983-1986, il fut médecin responsable de la Clinique externe de gynécologie, à Lincoln Hospital, Bronx (New York) — 1987-1991. Il fut également instructeur et professeur-assistant de

Clinique, au New York Medical College, depuis 1987. Son unique ouvrage de poésie, connu et paru, est le « *Trois Poèmes sans légende* » (Naaman, 1980).

GRATTE-CIEL (fragment)

Solitude couleur de gratte-ciel qui plie et déplie
Le cerf-volant du cœur de l'homme
S'il neige sur les hautes terres c'est pour marquer
Au coin du souvenir que ma terre
Est lointaine telle l'étoile cachée l'hiver sous tes aiselles
Te reverrai-je un jour ?
Ô mon pays par-delà le sourire
D'un printemps inaccoutumé
Je n'ai point d'ailes pour courir jusqu'à vos lèvres
Ici la neige innocente me console des mouchards
Qu'il ait des soirs où je cueille

sous les toits
D'étranges assonances à peine
Elles évoquent tes feux follets
tes feux de brousse
Des cheminées des cheminées
Des vieux lits incendiés d'orgasmes
Extorqués paillasses de songes mal éclos
Aux latitudes puantes.
Carnaval de glace !
Où sont mes masques d'indigo et de badigeon
Mes mardis gras ne sont jamais si blancs
Les arbres éteints au ras des précipices
Frottent leurs grelots loin loin de mon bonheur
Et je sais que maintenant que toujours là-bas
Les colombes dans tes hanches font leur nid
Si le souvenir est un poète mes illusions
Vivront de soleils fatigués et l'espoir
À s'attendre brûlera peut-être nos doigts

Et quels horizons
Chanteront nos pénates au bercail
Par l'œil-de-bœuf la solitude frileuse
Lorgne la décrépitude cupide des fantômes glaciaires
Faudra-t-il évoquer les spasmes d'un cauchemar
Chaud comme viatique victimaire d'un songe
Étrange pour mesurer la chute

inaltérable
Des neiges de mars à la hauteur des tropiques
Une colombe piègeuse trouant la faveur des distances
Écartera la marche inaccessible des essaims
Et la pieuvre et l'étoile fidèles aux rendez-vous
Des plages écartelées pourront défier (...)
(Trois poèmes sans légende)



HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN HAÏTI

La PROMODEV se mobilise sur la valorisation de l'arbre véritable

Par Talot Bertrand *

Parler de l'importance des fruits à pain, notamment de l'arbre véritable en Haïti peut faire l'objet d'un sujet complexe avec une multifacette. Pour aborder cette question en profondeur et fournir des explications détaillées, la PROMODEV (Promotion du développement) a mobilisé ses membres, des cadres, des producteurs agricoles et autres représentants d'entreprises agricoles, ainsi que des organisations de la société civile, en vue de travailler ensemble sur cette thématique combien importante pour le pays. C'est ainsi qu'au début de l'année 2022, au cours du déroulement d'un forum agricole, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail sur l'arbre véritable dénommé « *gwoup lam veritab* ».

Il est à préciser que toute cette mobilisation résulte des échanges et des recommandations sur les différentes filières agricoles en lien avec le plan stratégique de la PROMODEV. En effet, les participants du Forum Agricole du 16 avril 2022 ont recommandé d'établir des groupes de travail dans des filières agricoles en vue de contribuer à la valorisation des systèmes de culture et améliorer la coopération entre les acteurs du secteur agricole

en Haïti. Parmi les groupes de travail mis en place, nous pouvons citer :

1. Groupe de travail sur l'arbre véritable ;
2. Groupe de travail sur le manioc ;
3. Groupe de travail sur l'igname ;
4. Groupe de travail sur la patate douce ;
5. Groupe de travail sur la pomme de terre ;
6. Groupe de travail sur le giramon et les cultures maraichères ;
7. Groupe de travail sur l'enregistrement des producteurs agricoles.

Et en janvier 2023, la PROMODEV a renforcé ses stratégies d'action en décrétant l'arbre véritable et le maïs, plantes de l'année 2023, alors que le lapin a été retenu comme l'animal de cette année.

Ainsi, pour l'année 2023, la devise retenue est la suivante :

2023, veritab sou tab e lapen fè kenken

« 2023, veritab sou tab, nou tout tabli sou lam veritab. Men verite a, veritab sou tab, 2023, nap mete veritab sou tab, sa vle di : fòn konsome veritab. Konsa, nap kore pwodiksyon nasyon la ».

L'importance des fruits à pain, en particulier « *lam veritab* », en Haïti, est significative, tant sur le plan alimentaire que sur le plan économique et environnemental.

En effet, en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, le fruit à pain est une source importante de nourriture en Haïti, notamment dans les zones rurales. Il est riche en glucides, en fibres, en vitamines (notamment la vitamine C) et en minéraux essentiels. Les fruits à pain peuvent être consommés à différents stades de maturité, offrant ainsi une source de nourriture, tout au long de l'année. Ils peuvent être cuits, bouillis, frits ou consommés crus, offrant ainsi une grande polyvalence culinaire. En raison de leur valeur nutritionnelle, les fruits à pain contribuent à la sécurité alimentaire et à la diversification de l'alimentation, ce qui est essentiel pour lutter contre la malnutrition et assurer une alimentation équilibrée.

En ce qui concerne les moyens de subsistance et développement économique, la culture et la commercialisation des fruits à pain peuvent être une source de revenus pour de nombreux agriculteurs haïtiens. La vente de fruits à pain sur les marchés locaux et nationaux offre des opportunités de génération de revenus. La production de fruits à pain peut également générer des emplois dans les secteurs de la production, de la transformation, la distribution et de la commercialisation, sans oublier l'exportation. La transformation des fruits à

pain en produits dérivés, tels que la farine, les chips ou les snacks offre également des opportunités économiques supplémentaires. L'exportation des fruits à pain vers les marchés internationaux peut contribuer aux recettes d'exportation du pays, stimulant ainsi l'économie nationale et renforçant les liens commerciaux internationaux.

Sur le plan de la durabilité environnementale, les arbres à fruits à pain sont bien adaptés aux conditions climatiques d'Haïti. Ils sont résistants à la sécheresse et peuvent pousser dans des sols marginaux, contribuant ainsi à la conservation des sols et à la prévention de l'érosion. Les arbres à fruits à pain peuvent également jouer un rôle important dans la gestion de l'eau, en aidant à recharger les nappes phréatiques et à maintenir l'équilibre hydrique dans les régions où les ressources en eau sont limitées. La culture des fruits à pain peut contribuer à la biodiversité en fournissant un habitat pour d'autres espèces végétales et animales, favorisant ainsi la conservation de la diversité biologique en Haïti.

Il est important de noter que la promotion et la valorisation des fruits à pain nécessitent des efforts de développement agricole, de recherche, de formation et de sensibilisation. Il est également crucial de mettre en place des politiques

et des programmes soutenus par des investissements adéquats, favorables à la production, à la commercialisation et à la consommation des fruits à pain, afin de maximiser leur potentiel pour la sécurité alimentaire, le développement économique et la durabilité environnementale dans le pays. C'est dans ce contexte que la PROMODEV et les membres du « *Gwoup Lam Veritab* » se proposent de mettre en œuvre un « *Plan de développement de la filière lam veritab* » en Haïti. A cet effet, nous continuons à mobiliser les acteurs concernés, établir des partenariats avec les agriculteurs locaux, fournir des formations techniques, mettre en place des infrastructures adaptées et promouvoir la commercialisation des produits, afin de stimuler la croissance et la durabilité de la filière.

Enfin, il convient de mentionner que la collaboration entre le gouvernement, les organisations de la société civile, les agriculteurs et les acteurs du secteur privé est fondamentalement nécessaire pour atteindre ces objectifs.

*Talot BERTRAND, ing.-aar., Spécialiste en Education relative à l'environnement, secrétaire général de la PROMODEV; téléphone (Whatsapp): (509) 3733-5953; e-mail : talotbertrand@gmail.com

PREMIÈRE VISITE EN HAÏTI DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Les mêmes thèmes évoqués, la duplicité toujours présente

Mais la « force robuste » encore annoncée n'a ni jour ni pays

Suite de la page 2

le moment d'apporter cette aide en matière de sécurité à Haïti, tout en déplorant le fait qu'aucun pays n'a encore exprimé la volonté d'offrir leurs compétences en moyens sécuritaires.

Depuis que le Conseil de sécurité a donné son feu vert, en ce qui concerne l'envoi de troupes, telles que signalées, à plusieurs reprises, par le secrétaire général Gutierrez, et que les États-Unis ont été proposés pour les diriger, Washington n'a jamais répondu favorablement à cette proposition. En revanche, l'administration Biden avait, plus d'une fois, lancé la balle au Canada, qui avait, à son tour, esquivé l'offre. Pourtant des pays tels que la Jamaïque (du CARICOM) et le Salvador (en Amérique Latine) avaient exprimé des velléités en ce sens. Mais il a été constaté que les États-Unis et le Canada, qui faisaient le lobby en ce sens, n'ont jamais sauté sur cette occasion et

mordre à l'hameçon.

Même le Brésil, dans le nom a été mentionné plus d'une fois, la dernière date remonte au Sommet sur la nouvelle monnaie internationale, qui s'était tenu à Paris, en France, n'en a jamais fait état lui-



Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, reçu à la primature par Ariel Henry.

même.

Tout semble indiquer que les pays à vouloir se manifester, comme dirigeant d'une telle force, ne

soient pas dotés de moyens adéquats et suffisants pour prendre la tête d'une telle opération qui se rait menée avec succès. Dans les couloirs de l'ONU, à New York, la description faite de ce pays renvoie inmanquablement aux gran-

sur la Chine, qui aurait tout naturellement esquivé cette offre.

Une force mixte militaire et policière

Dans les couloirs du gratte-ciel en verre des Nations Unies, à New York, se tiennent des discussions intenses sur la nature et la composition de cette « *force militaire robuste* » devant être déployée en Haïti, dont rêve le secrétaire général de l'ONU. La description de celle-ci ne semble pas concerner les puissances de seconde catégorie. La copie du document détaillant la robustesse de cette force attire l'attention sur les États appartenant au peloton formant les grandes puissances du monde. Des diplomates basés à l'ONU, à New York, pensent que à part les États-Unis et le Canada, le secrétaire général voudrait jeter son dévolu sur l'Angleterre, et la France, qui appartiennent au même « *club* » que les États-Unis et le Canada qui sont dotés de « *grands moyens* » pour maîtriser la situation sécuritaire d'un pays de la

taille d'Haïti.

« Pendant ce temps, l'urgence climatique continue de s'aggraver, menaçant l'existence même des petits États insulaires et côtiers de faible altitude », a-t-il souligné. « Pendant ce temps, l'urgence climatique continue de s'aggraver, menaçant l'existence même des petits États insulaires et côtiers de faible altitude ».

Le secrétaire général de l'ONU s'est également cette plateforme pour aborder

PORT OF SPAIN, lundi 3 juillet 2023– Lors d'un sommet des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) à Trinité-et-Tobago, lundi, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a plaidé pour la justice financière et climatique, dans une région particulièrement affectée par le changement climatique.

Il a réitéré son appel à tous les

Suite en page 9

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

Un enfant d'António de Oliveira Salazar foule le sol d'Haïti en contre-expertise

Adieu Lisbonne, vieille cité du Portugal !

Par Dan Albertini

Entre (), l'Amérique au sol, le code de loi appliquée aussi puisque Biden se permet de juger la Cour suprême, par avis politique, ce que j'ai soulevé dans les simulations de l'Observatoire du dies, Alvin Bragg (DA) ne peut pas enfermer Donald Trump sans aboutir à de conséquences graves, en retour du boomerang. Bid en vient d'offrir ainsi à Donald, qui jase de plus en plus, plus du quart du second tiers des 'anges' en ballote, dans les émotions terrestres du ciel en feu de paille dans le péché. Attention, je ne suis pas en religio, mais au péché des privilèges de Hunter avéré C. Vous y mettez 'culprit', citoyen, crédule, pour C, au gré, fermons-les ().

Guterres 'enfant de Salazar', fait partie du mal qui sévit en Haïti, non pas de la solution du problème créé par l'ONU même. Comme partout où cet éléphant vorace met le pied là où il ne sort plus, tant le problème de vient endémique. Le Darfour en exemple. Je corrige, sauf en Allemagne partagée d'après-guerre. Il n'y a pas de 'NOUS' qui tienne, c'est l'échec nourri à grand coût dans la maison de verre, à New York, le ver est dans la charte même : 'grands États, petits États', mais on parle d'AG comme si certains États étaient, comme le Vatican, en État observateur. Avec droit de vote, mais soumis à la raison du plus fort. Ou, c'est le conseil de sécurité qui dicte ! Guterres prépare, en fait, sa retraite, il n'ira pas sur la lune avec le CV.

Guterres a proposé au journaliste haïtien un pacte : silence contre mensonge, comme une information privilégiée. Pour quoi, pour l'acceptation de domination par procuration qui, à ce jour, a placé Dr Ariel Henry, qui ulcère la Constitution, au-dessus de tout et de tous. Où sont allés dormir nos braves ? Où sont la Chine, la Russie au Conseil de sécurité pour dire NON définitivement à ce Yankee envahisseur de Biden, père de Hunter, caché en mirage d'une image canadienne, grande amitié qui absorbe : taxes, sur l'expéditeur haïtien, qui soutient famille, ami, là-bas, per diem de délégations inutiles en visite pluraliste d'affairiste politico ?

Si Guterres a visité la

République onusienne d'Haïti pour la première fois, pourquoi ?

Je m'édifie par l'indice d'un Sarkozy, soudain débarqué à Port-au-Prince, en février 2010, après le séisme du 12 janvier. Le même ver, accusé et reconnu coupable chez lui, au point de devoir faire appel des jugements énoncés, et plus encore, il sera ce ver du mal en Libye, en 2011.

Depuis, prise en faction ennemie, la Libye se fait encore juger, non pas la France.

Autre indice qui m'édifie sur Haïti, Barack Obama n'a jamais été lire, ni émanciper l'histoire, honnêtement c'eût été de l'ébarbure avec sa diplomatie projet anti-hétérosexuel. Il me faut l'élever sur la route du cinéma, afin de mimer la fin d'un film. Il y a le générique. Guterres mis à l'indice Sarkozy est la tentative affirmée de rabaisser le standard de l'État souverain, telles les leçons de Salazar, en Afrique colonisée lusophone, alors que le Portugal giclait d'infortune au sol. Si Guterres fredonne l'amitié inconnue du Catalan aux urnes, de quelle amitié va-t-il quand nous ne le connaissons pas. Quand le Darfour est ce problème onusien, quand le Mali lutte pour ses droits souverains, pour chasser l'esprit colonialiste de la France outremer.

Il y aurait une raison partant de cathédrales de Burgos, quand le descendant du colonialisme, encore présent au pays indépendant, après avoir reçu des indemnités de la rançon payée.

Il faut consulter les archives postcoloniales, de Brun à Vorbe, en visitant **Baussan Séjourné Deschamps Chauvet, Forbin, Blondel, etc.** Comparons les acquis aux avantages, le rapport à l'apport à la société. Ajoutez ces milliards de PetroCaribe disparus. Alors, de Oliveira Guterres, confondu, a-t-il songé à présenter ce dossier aux criminologues pour savoir ce qui a causé la criminalité secondaire, inhérente aux injustices que subit le peuple cité, qui doit payer cette dette un jour, après : rapt, détournements, corrompus, per diem dépassant les salaires occidentaux, contrat sans notion. Guterres propose, tel Ki moon par Mulet, Bellerive, le cocktail de gangs de rues. Lamothe, accusé des É.-U., a-t-il été saisi de ce fait par le biais de cet organe onusien expert administra-

tif, puisqu'on parle de force de forme étrangère ?

Voilà en extrait, Guterres au menu de Bill camouflé, et ma réponse :

G « Mesdames et Messieurs de la presse, ma visite à Haïti est une visite de solidarité. Et une visite que je fais en toute humilité, comme secrétaire général des Nations Unies, face à la souffrance du peuple haïtien ».

Q. Définissez le peuple en souffrance, pour moi !

G « Ma solidarité va au peuple haïtien, qui fait face à un terrible cycle de crises sécuritaires, politiques et humanitaires qui s'exacerbent mutuellement ».

Q. Rien de nouveau depuis Clifford Brandt condamné, mais où sont les autres par le fait de la MINUJUSTH, le savez-vous vous-même ?

G « La violence brutale des gangs touche chaque aspect de la vie publique et privée du pays ».

Q. Depuis Mulet-Bellerive en visite au Palais des Nations à Genève, je l'ai soulevé à leur attention. Ils disaient le problème réduit à un coin de Marissant. L'ONU y a échoué.

G « Port-au-Prince est encerclé par des gangs armés qui bloquent les principales routes menant aux départements du nord et du sud, contrôlent l'accès à l'eau et à la nourriture, aux soins de santé... »

Q. D'une part, à l'époque de l'action de Small Arm Survey, c'étaient les armes dites créoles, maintenant ce sont les armes d'assaut de guerre qui viennent des É.-U., pays de la NRA. D'autre part, savez-vous aussi que la croissance de la violence est née de la déception de la société, de la disparition impunie des fonds de PetroCaribe, avec des contrats de voleurs ?

G « Je condamne avec la plus grande fermeté les violences sexuelles généralisées utilisées par les gangs armés comme arme pour installer la peur ».

Q. Vous feintez d'ignorer les leçons de soldats de la MINUSTAH sur les mineurs, en Haïti ?

G « La gravité de la situation exige une attention urgente et soutenue, qui place les victimes et les populations civiles au centre de nos préoccupations et de nos priorités ».

R. Le Darfour vous dément, les victimes de Salazar en Afrique aussi. Les victimes du choléra en Haïti en sus, et là, vous ignorez encore ce que représente l'Haïtien qui accepte de payer encore, là Ariel Henry est un problème. Votre « nos préoccupations » est un slogan nul.

G « Si nous n'agissons pas maintenant, l'instabilité et la violence auront un impact durable sur des générations d'Haïtiens ».

R. Vous ignorez les causes, et sélectif, vous citez à la pièce.

Si vous êtes donc malhonnête à mes yeux puisque votre Europe a vécu (2) guerres, vous êtes mieux que la guerre de 100 ans.

Terminons ici en accéléré.

G « A mon avis, ce n'est pas aux étrangers de résoudre les problèmes haïtiens. Ce sont les Haïtiens qui vont le faire ».

R. N'est-ce pas le slogan depuis Sison-La Lime au Tweet qui a produit Ariel Henry. Il faut se dire: adieu Lisbonne, vieille cité du Portugal !

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Frantz
Photo & Video Studio

Phone: 718.953.4990 / 917.513.2118
843 FRANKLIN AVE. (BL. UNION & PRINCETON)
FRANTZSTUDIO.COM

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communion, Headshots, Enlargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!



Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Sitiyasyon Ayiti a pa ka rezoud san netwayaj pa fèt anvan !

Nou tout wè jan gen youn mache prese k ap fèt pou yo eseye rezoud sitiyaasyon Ayiti a, k ap anpire de jou an jou, a youn tèt pwen ke nou ka debouche sou youn deblozay jeneral, sitou lè pèp la di yo bouke, sa se twòp atò!

Se konsa nou entèprete youn bann depasman k ap fèt, adwat agòch, sitou dènye gwo depasman chèf Nasyon Zini an (ONU), ki te debake Pòtoprens samdi pase a, nan dat premye jiyè a. Li pa t menm tann 2 osnon 3 jiyè, jan sa te anonse deja pandan li t ap tou desann Port-of-Spain, kapital peyi Trinidad-Tobago, kote pral gen gwo reyinyon apati de demen, 4 jiyè a, ke gwoup CARICOM ap fè pou selebre 50èm anivèsè asosyasyon peyi Karayib sa yo, sitou peyi ki pale angle yo. Kòm nou konnen, yo aksepte Ayi ti kòm manm, men Repiblik do mi nikèn pa fè pati gwoup la.

Antouka, n ap table sou visit Mesye António Guterres la ann Ayiti, paske msye fè youn diskou ki pa ret ak diskou, pase pran tout mounn pou l montre se pa fòt li si bagay yo rive nan pwen yo ye a ann Ayiti. Selon enfòmasyon ki bay sou vizit chèf ONU a ann Ayiti, li te rankontre avèk Premye minis defakto a, Ariel Henry (Aryèl Anri) epi avèk plizyè lòt Ayisyen enpòtan, pou pale sou sitiyaasyon lakay la e kijan pou yo jwenn youn solisyon pou tout kriz nou konnen yo.

Li te rankontre tou avèk re prezantan l nan peyi a, dam peyi Ekwatè a (Équateur), Maria Isa bel Salvador, ki anchaj BINUH (Bureau Intégré des Nations Unies) depi premye mas, lè l te ranplase Helen Ruth Meagher La Lime, ki te anchaj depi lane 2018.

Mwen bay dat sa yo pou m montre ke se pa ni ayè, ni avanyè sekretè jeneral ONU a gen reprezantan ann Ayiti. Kivedi, tou sa nou wè ann Ayiti kounnye a devlope anba je yo. Okontrè, BINUH, se dènye òganizasyon Nasyon Zini, ki te vin ranplase MINUSTAH – mwen pa di Minijip non — nan lane 2018, apre Misyon pou ede Lajistis ann Ayiti a, te pran manyèt la nan men MINUSTHA (Misyon pou Stabilize Ayiti), ki te la depi 2004, apre yo te pran bòt prezidan Jean-Bertrand Aristide (Jan-Bètran Aristid) youn dezyèm fwa. Sa se youn lòt istwa.

Enben diskou Mesye Guterres sou sitiyaasyon ann Ayiti a tèlman enpòtan, mwen deside pibliye l ansonlantye pou penmèt nou menm analize l nan fason pan ou. Premyèman, m ap remèsye zanmi ki ban nou jan l te bay li a, kòmmanse an kreyòl, epi franse vide an kantite, ak youn dènye mès an kreyòl.

Men diskou sekretè jeneral Nasyon Zini an
« Mwen kontan anpil pou m avèk nou an Ayiti jodi a, malgre sitiya-

syon difisil la. Mwen te vin pote youn ti mesaj pou nou : Nas yonzini kanpe avè w ».

Epi l derape an franse. M ap ban nou l, san wete, san mete:

« Mesdames et Messieurs de la presse, ma visite à Haïti est une visite de solidarité. Et une visite que je fais en toute humilité comme Secrétaire général des Nations Unies face à la souffrance du peuple haïtien.



Konferans pou laprès sekretè jeneral Nasyon Zini an nan aewopo Touden Louvèti nan Pòtoprens..

Ma solidarité va au peuple haïtien, qui fait face à un terrible cycle de crises sécuritaires qui s'exacerbent mutuellement.

La violence brutale des gangs touche chaque aspect de la vie publique et privée du pays. Port-au-Prince est encerclé par des gangs armés qui bloquent les principales routes menant aux départements du sud, contrôlent l'accès à l'eau et à la nourriture, aux soins de santé...

Je reste profondément préoccupé par l'extrême vulnérabilité des populations face à ces gangs prédateurs – notamment par l'impact disproportionné de cette violence sur les femmes et les filles.

Je condamne avec la plus grande fermeté les violences sexuelles généralisées utilisées par les gangs armés comme arme pour installer la peur.

La gravité de la situation exige une attention urgente et soutenue, qui place les victimes et les populations civiles au centre de nos préoccupations et de nos priorités.

Nous avons besoin d'approches nouvelles et intégrées, allant des enjeux sécuritaires et politiques, État de droit, questions humanitaires et de développement.

Il ne peut y avoir de sécurité durable sans un rétablissement des institutions démocratiques – et il est impossible de parvenir à des solutions politiques pérennes et pleinement représentatives sans une amélioration drastique de la situation sécuritaire.

Mesdames et Messieurs, chaque jour compte. Si nous n'agissons pas maintenant, l'instabilité et la violence auront un impact durable sur des générations d'Haïtiens.

Je réitère mon appel envers

tous les partenaires pour renforcer le soutien à la Police nationale – que ce soit en matière de financements, de formation ou d'équipements.

Je remercie les bailleurs qui ont déjà pris des engagements en faveur du programme conjoint d'appui à la Police nationale haïtienne, également connu sous le nom de « panier de financement ».

Mais nous avons besoin de beaucoup plus pour restaurer l'autorité de l'État.

Je continue d'exhorter le Conseil de sécurité à autoriser le déploiement immédiat d'une force de sécurité internationale robuste qui viendrait assister la Police nationale d'Haïti dans la lutte contre les gangs.

Et j'appelle la communauté internationale à être prête à don-

ner suivi à cette décision du Conseil de sécurité que je désire.

Ce n'est pas le moment d'oublier Haïti ou d'affaiblir notre solidarité envers son peuple.

Mesdames et Messieurs, Près de deux ans se sont écoulés depuis l'assassinat du président Moïse. Les auteurs de ce crime odieux doivent être traduits en justice. Et Haïti doit revenir à l'ordre démocratique dès que possible.

Aujourd'hui, j'ai eu des échanges francs avec le Premier ministre, le Haut Conseil de la Transition, la société civile et les partis politiques sur le besoin d'une entente politique pour mettre fin à la crise.

J'appelle tous les acteurs à créer les conditions nécessaires au rétablissement des institutions démocratiques.

Chacun doit dépasser ses intérêts personnels et faire des concessions afin de faciliter l'émergence d'une vision commune et d'un chemin électoral viable et crédible.

Je salue les récents pourparlers inter-haïtiens, et aussi ceux facilités par le Groupe de personnalités éminentes de la CARICOM, en vue d'un consensus pour former un gouvernement d'unité nationale et élargir le Haut Conseil de la Transition.

Seul un dialogue national inclusif, haïtien – avec une pleine participation des femmes et des jeunes – permettra de mettre fin à l'insécurité et de trouver des solutions politiques pérennes.

Le BINUH, ainsi que tout le système des Nations Unies, soutiennent ces efforts et continueront à œuvrer pour la protection des droits humains et l'établissement d'un environnement stable.

Sur le plan humanitaire, les besoins continuent d'augmenter, mais le soutien international n'est, une fois de plus, pas à la hauteur des espérances.

Aujourd'hui, j'ai été à la rencontre d'Haïtiennes et d'Haïtiens. J'ai ressenti tout d'épuisement d'une population qui fait face de puis trop longtemps à une cascade de crises et à des conditions de vie insoutenables.

J'ai écouté leur appel à l'aide. Et leur appel à la sécurité et l'engagement de la communauté internationale pour appuyer la Police nationale en matière de sécurité.

Une personne sur deux en Haïti vit dans l'extrême pauvreté, est confrontée à la faim et n'a pas d'accès régulier à l'eau potable.

Notre plan d'intervention humanitaire, qui prévoit 720 millions de dollars pour venir en aide à plus de trois millions de personnes, n'est financé qu'à 23 pour cent.

J'appelle la communauté internationale à venir en aide aux populations dans le besoin. C'est une question de solidarité, mais c'est aussi une question de justice morale.

Le peuple haïtien a le droit à cette solidarité. Le peuple haïtien mérite cette solidarité.

Je voudrais également saluer tout le courage et le dévouement des travailleurs humanitaires, qui œuvrent dans des conditions souvent difficiles. Les attaques à leur encontre doivent cesser immédiatement.

Je demande aux parties prenantes de veiller au respect des droits humains et du droit international de garantir accès humanitaire sûr et sans entrave.

Mesdames et Messieurs de la presse, ces crises multiples émanent d'un même défi, connu de tous et tragiquement prévisible : un déficit chronique de développement.

Enfin de compte, seul un développement inclusif et durable permettra de rompre le cycle historique de crises, répondre aux défis humanitaires et sécuritaires, et créer un environnement institutionnel et politique stable.

Aucune solution ne pourra être trouvée sans le peuple haïtien. Mais l'ampleur des problèmes requiert le plein appui de la communauté internationale.

Demain, je participerai au sommet CARICOM à Trinité-et-Tobago – et je salue le soutien régional en faveur d'Haïti. Je sais que le Premier ministre y sera aussi présent.

Je veux le redire au peuple haïtien : Les Nations Unies se tiennent à vos côtés pour soutenir tout effort national, dans l'intérêt de toutes les Haïtiennes et de tous les Haïtiens, en particulier des jeunes qui méritent un avenir plus sûr, plus juste et plus pacifique.

Mès anpil ». (Fini)

Epi jounalis pase nan poze kesyon, men pa anpil

Jounalis yo te poze kèk kesyon enpòtan sou kisa pou yo atann de vizit sa a avèk tout reyinyon se krete jeneral di li fè ak gwoup bò isiti bò lòt bò. Yo lonje dwèt tou sou Nasyon Zini ki responsab anpil

nan dezaz peyi a ap sibi. Yo menm pale de kolera solda Na syon Zini pote ann Ayiti ki touye dè milye de mounn epi ki fè plis milye ankò malad jouk kounnye a. Yo di gang yo vin militiye pandan Nasyon Zini ann Ayiti. Nou di bravo !

Mwen menm, mwen di gen youn kesyon ki pi enpòtan toujou : Kisa Aryèl Anri ap fè devan nou la a toujou ? Se kòm sekretè jeneral la vin bay Premye minis defakto a plis fòs toujou. Se li menm ki pou antreprann tout re fòm nou tande yo, menm louvri bonjan batay kont gang yo ki la kòz tout deblozay nou tande yo.

Poutan, Mesye Guterres admèt kijan kapital la bloke nan sid, e menm nan nò, akòz gang ki pran kontwòl ni Matisan, nan pòtay sid kapital la, depi premye jen 2021, anvan CORE Group la te enstale Premye minis la nan pri mati a, le 20 jiyè 2021. Nan 2 semèn sa pral gen 2 zan. Aryèl Anri pa janm leve youn ti dwèt kont yo. Apre sa, sou wout nò a, preziman nan Kanaan, gang etabli katye jeneral yo, ki menm anpeche l al Okap. Se avyon li te pran pou la l selebre Fèt Drapo a le 18 me, nan Okap, apre li te deplase l de Lakayè kote l konn fèt depi depi. Men li te fè voye 150 polisye Okap pou ranfòse sekirite l anwo a. Pouki sa li pa janm depeche polisye nan Matisan, la anba bouch Pòtoprens, pou regle kesyon gang ki la depi premye jen 2021. Paske li nan konfyolo ak gang yo!

Pa gen anyen k ap regle toutotan Aryèl Anri pa disparèt devan je n !

Se kòm sekretè jeneral Nasyon Zini an, ansanm ak tout gwo otorite nan kominote entènasyonal la, ki kanpe byen djam dèye Aryèl Anri, pa konnen se li menm ki pi gwo apèchman pou tout bagay regle.

Se li menm ki gen dizon l ak gang yo, pou eleksyon pa ka fèt. Se li menm ki te nan konplo pou ansanmen prezidan Moyiz la, se lon mounn ki te patisipe nan konplo a. Vwala ke sekretè jeneral la di fòk yo pousib mounn sa yo ki te konmèt zak la. Aryèl Anri pa ladan l ?

Alò, sa fè m kwè ke sekretè jeneral Nasyon Zini an nan menm jwèt ipokrizi nou konnen an, ki met Ayiti tèt anba jan nou wè la. Se pa bèl diskou, ki touche tout pwen, ki di menm bagay n ap ekri, n ap di depi byen lontan, ki pral chanje anyen.

Chajman pral kòmmanse lè yo flank Aryèl Anri atè! Se sa pèp la mande. Se sa nou mande tou. An touka, depi nan vandredi, an van pye sekretè jeneral la te touche tèt Ayiti a, pèp la te debou nan Okay, ki toujou byen peviz. Yo t ap manifeste an kantite. Yo t ap mande pou Aryèl Anri bay talon l byen vit. Epi, selon sa n tande, se youn mouvman ki pral blayi toupatou, pi rès pase Bwa Kale.

Ayen de bon p ap reyalize ann Ayiti, toutotan sekretè jeneral la, ak tout kominote entènasyonal li a ap pwoteje Aryèl Anri kont enterè Pèp Ayisyen an. Jan yo di pawòl la an franse : « A bon entendeur, salut ! »

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com

HAPPENINGS!

Continued from page 1

death and desolation throughout the land.

He made this very clear by the tweet he issued on landing at the Port-au-Prince international airport, stating: *"I'm in Port-au-Prince to express my full solidarity with the Haitian people and call on the international community to continue to stand with Haiti, including with a robust international force to assist the Haitian National Police."*

At the outset, he distances himself from those in the international community who have failed to approve his decision to send a multinational force into Haiti, based on the request made last October by the de facto Prime Minister Ariel Henry, to help him defeat the gangs. We'll note that the Soviet Union and China, permanent members of the Security Council had vetoed down the approval of such a force, which the United States and Canada, also members of the Security Council, had approved, and which Mexico had joined with the U.S., in presenting it to the world body.

Therefore, one wonders whether Mr. Guterres will succeed in making his will become reality, through talks with the stakeholders in Port-au-Prince, and in trying to shame those, who aren't specifically named, that oppose sending troops to Haiti, no doubt because the various UN missions through the years have proved themselves inefficient. Is it not under their glare that the gangs have organized themselves to become the threat they are now?

An analysis of the speech of the Secretary General, with all its innuendos

Following his meetings with the stakeholders, first with the Prime Minister, Mr. Guterres met the press at the Diplomatic Salon of the airport, before he boarded his flight back to Fort Lauderdale, Florida, because he dared not spend the night in Port-au-Prince, threatened by gangs, which control about 90% of the capital.

First, using Creole, the lan-

guage of all Haitians, he greeted his audience in these terms: *"I am extremely happy to be with you in Haiti today, despite a difficult situation. I came to bring you a short message: United Nations stand with you!"*

Then, for the next nine minutes, speaking in French, the language of the educated class, he touched on several points that I will comment. Addressing the press, he began by reiterating what he said in his tweet, embellishing it somewhat: *"Ladies and Gentlemen of the press, my visit to Haiti is one of solidarity. A visit that I undertake in all humility as Secretary General of the United Nations, facing the suffering of the Haitian people."* We clap to that.

He aptly describes the dire situation in Haiti. Read on: *"The brutal violence of the gangs touches all aspects of public and private life in the country. Port-au-Prince is surrounded by armed gangs who have blocked the main roads leading to the departments of the south [and north], controlling access to water and food, as well as to health care."*

In that phrase, he encapsulates how living in Haiti is tantamount to dying in place. But doesn't the Secretary General know that the neurosurgeon Ariel Henry, named to the Prime Minister post by the CORE Group of Western ambassadors in Port-au-Prince, has been in power since July 20, 2021, and has not lifted a finger against the gangs who are in control of Martissant, the southern suburb of the capital, the gateway to four of Haiti's 10 departments cut off from the capital? Doesn't he know that they've been there since June 1st, 2021, more than a month before the assassination of Jovenel Moïse!

Tying restoration of democracy to solving the murder of Jovenel Moïse

We wonder whether the Secretary General wanted to really tie the completion of the investigation on the assassination of Jovenel Moïse to a return to the democratic order. Consider his reference to the assassination of President Moïse.

"Nealy two years have elapsed," he said, *"since the assassination of President Moïse. The authors of this odious crime must be brought to justice. And democratic order must be restored in Haiti, as soon as possible."*

Interestingly, the Secretary General ties restoration of democratic order to the campaign of the partisans of the slain president: *"Justice for Jovenel Moïse."* But doesn't he know that the one he's backing to do carry out the democratization of Haiti, Dr. Henry himself, is allegedly implicated in the assassination of the late president? The known facts, especially Dr. Henry's many telephone contacts with Jean Félix Badio before and after the murder, are a matter of record. And Badio is said to be a "key figure" in the assassination plot.

Also, doesn't the Secretary General know that there won't be any real justice in the case of Moïse? Doesn't he know that some of the evidence from the investigation of the murder carried out by the likes of the FBI have been sealed by a judge in Miami, on the request of U.S. prosecutors, "to protect national security?" Wouldn't that imply involvement of certain individuals tied to certain U.S. agencies in the assassination plot?

I will not tire in pointing out that Jovenel Moïse's assassination is tied to his own actions. On June 2nd, 2021, he had received the credentials of Sergey Melik-Bagdasarov, the Russian ambassador to Venezuela, who was also named Ambassador to Haiti. Two weeks later, on Thursday, June 17, President Moïse, accompanied by wife Martine, headed a delegation of about 20, including Laurent Salvador Lamothe, to Turkey, where he participated at the Antalya Diplomacy forum. There, he rubbed shoulders with top Russian diplomats, who convinced the Turkish authorities to give him a 50% discount on all his purchases, including arms. The Turkish officials, in turn, gave the Haitian president a 25% discount.

To say the least, Jovenel Moïse was on cloud 9 when, on

Saturday, the 19th, he was flying back to Port-au-Prince. Unknown to him, he was to be kidnapped at the Toussaint Louverture airport and taken to an unnamed country. He escaped that plot because for, unknown reasons, the plane to transport him out of the country did not make it on time. Then 18 days later, on July 7, the airport kidnapping plot, turned into that assassination in the bedroom of his extremely secured private residence at Pèlerin 5, a secluded neighborhood, in the hills above the upscale suburb of Pétienville. Not one of the 40 guards assigned to his protection had a scratch.

The failure of the UN missions in Haiti. Only economic development to counter recurring crises

With the foregoing, I rest my case on the Jovenel Moïse assassination. But I come back to Secretary General Guterres, wondering whether he's playing the hypocritical game of those he criticizes for not responding to his plan to engage into providing that *"robust international force"* in support of the Haitian National Police. Doesn't he think that they may be swayed by the arguments of Prime Minister Ralph Gonsalves, of St. Vincent and the Grenadines, who has stated more than once that his country won't join any force in Haiti, the deployment of which, at this time, would be interpreted as supporting an illegitimate and illegal Prime Minister, decry by the majority of Haitians?

Obviously, Mr. Guterres, not unlike the other bigwigs of the international community, doesn't intend to break whatever oath secretly made to Ariel Henry for unknown reasons. At the press conference, he winked at the Prime Minister, as he said that *"tomorrow I will be at the CARICOM conference in Trinidad and Tobago"* for the 50th anniversary of the Caribbean Community and Common Market, and saying *"the Prime Minister will be there also."* No doubt, to continue the discussion regarding the *"robust international force"* to solve the Haitian multifaceted crisis, worsened by the gangs that flourished under the glare of the various missions of the United Nations, starting with MINUSTHA (United

Nations Stabilization Mission in Haiti) in 2004, which passed the baton, in 2017, to MINUJUTH (United Nations Mission for Justice Support in Haiti), which itself was replaced, in 2019, by BINUH, (United Nations Integrated Bureau in Haiti), still operating.

Has there been any stability in Haiti? As far as justice is concerned, we should forget that. What better example of such than the so-called investigation in the assassination of Jovenel Moïse, not to mention the silence kept on all the other official murders, including that of top lawyer Monferrier Dorval, carried out under orders of Moïse himself in August 2020? What has been "integrated" by the U.N. latest mission in Haiti, if not the "Gang Federation," set up in June 2020, by Jimmy "Barbecue" Chérizier, and facilitated by the late President Moïse, who was applauded by Helen Ruth Meagher La Lime, BINUH's head at the time?

In conclusion, however, we're not all negative about the Secretary General. Toward the end of his speech, he said the following: *"Ladies and Gentlemen of the press, these multiple crises emanate from the same challenge known by all, and tragically foreseeable: a chronic deficit in matter of development. Finally, only an inclusive and durable development will allow to break the cycle of historic crises, provide an answer to the humanitarian and security challenges, and create a constitutional and politically stable environment."* To which we applaud.

More than once, we have called for *"Marshall Plan for Haiti,"* not unlike what was done for Europe after World War II. Initial funding for such could come from recuperation of the billions of dollars stolen from Haiti by its corrupt leadership, as well as by foreigners who, in nearly two centuries, carried out their own heists, which have caused the widespread poverty of the country, expressed in the nickname of *"Haiti, the Poorest Country in the Western Hemisphere, one of the poorest in the world."*

I rest my case.

RAJ, at rajfo31@yahoo.com

At the Caribbean-American Heritage Month

Several friends and acquaintances have called or sent messages asking « how did it go » at the June 29 event? They're referring to the advertising they saw on social media, in which my picture was seen along that of others who were to intervene at the event or organized on that day by the Caribbean-American Society of New York (CASONY) in closing the month

dedicated to the Caribbean community in the United States. I am responding to their request by presenting the talk which was an abridged version of a text I had written for the occasion.

Meanwhile, I would like to thank Jerry Dawes, the organizer of the CASONY event, who invited me, at the suggestion of Roni de Cayo, the well-known musi-

cian and founder with her daughter Damide, of the organization Artists Village, which is doing commendable work, especially in the Anse-à-Veau region of the Nippes department in Haiti.

Apparently, the audience was satisfied with the presentation, for afterward, during a reception on the patio of the second floor of the enchanting Fiction Center, across

from the Brooklyn Academy of Music, several approached me to thank me for what they say were an enlightening presentation. Congratulations to the organizers of CASONY and thank you, Ms. Cayo. Following is the shortened version of the full text that I promise to publish in next week's edition:

L'Union fait la Force— In

Unity there's Strength

That phrase made possible the Haitian nation, the first independent Black Republic in the world, proclaimed January 1, 1804.

But Haitians seem to have forgotten that feat, and most people don't even know how that came about. Well, the Unity for our independence began on the night of

Continued on page 15

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Lundi 4 juillet, fête de l'indépendance des États-Unis; Mais à Port of Spain, Trinidad-Tobago, célébration du 50^e anniversaire de la CARICOM

Voici pour les États-Unis. Le marathon traditionnel du mardi en vue de la sortie du journal, tôt le mercredi matin, n'a pu aboutir. La commémoration de l'indépendance des États-Unis, le 4 juillet, s'est interrompu. Les travaux ont dû s'arrêter, les festivités commémoratives ayant donné lieu à un concert de feu d'artifices, sur tout le territoire américain, avaient déterminé tous les secteurs à chômer, ce jour-là. Les citoyens de ce pays ne négocient pas la célébration leur liberté, qui a été proclamée, il y a 247 années, soit le 4 juillet 1776, le premier État souverain et indépendant de l'hémisphère occidental.

Cet événement devait être suivi, 28 ans plus tard, par la déclaration de l'indépendance d'Haïti. Comme on dit en créole notre pays, aligné derrière Jean Jacques Dessalines, avait réalisé un « *de cabès* », un double événement : libération du joug colonial et affranchissement de l'esclavage. Si les États-Unis étaient devenus le premier pays indépendant de l'hémisphère occidental, Haïti, de son côté, se félicitait d'être la première République noire du Nouveau Monde et de la planète. Puis, l'histoire de ces deux pays s'est révélée différentes, dès leur naissance, car le premier s'était affranchi du colon blanc britannique, tout en maintenant l'esclavage des Noirs, tandis que le second, tel que mentionné, avait mis fin à la domination du colon blanc, entraînant une perturbation profonde dans l'économie mondiale qui reposait sur le dos des esclaves, transportés, dans des conditions inhumaines, du continent africain au Nouveau Monde.

Les esclavagistes, y compris les États-Unis, ont fait payer très cher à Haïti ce que certains se plaisent à dire, l'« *arrogance* » de nos ancêtres qui avaient, en tout premier lieu, donné l'exemple aux autres peuples colonisés. Jusqu'à présent, la nation haïtienne souffre de cet acte de la première libération de l'esclavage, quand nos aïeux ont vaincu la plus redoutable armée d'alors, celle de Napoléon Bonaparte.

Cet événement a changé le cours de l'histoire, car la France, dont la capitale dans le Nouveau Monde se trouvait au Cap Français, devenue Cap-Haïtien, a dû renoncer au projet d'un empire français en Amérique. Aussi fut-elle obligée de vendre le territoire, dit de La Louisiane, à la nouvelle nation américaine, pour la bagatelle de 15 millions de dollars (15 000 00,00 \$). Il faut se

rappeler que la Louisiane s'étendait sur cette vaste étendue de terres, à l'ouest, du fleuve Mississippi jusqu'aux Montagnes Rocheuses; et du Golfe du Mexique, au sud, jusqu'à la frontière cana-



Ariel Henry à Trinidad-Tobago posant avec le secrétaire d'État américain. Δ11

dienne, au nord, regroupant aujourd'hui une quinzaine d'états. En fin de compte, la victoire des esclaves de Saint-Doingue avait grandement créé la première nation indépendante de l'hémisphère qui, par cette transaction, avait doublé



Le secrétaire général Antonio Guterres à Trinidad-Tobago, à la conférence de la Caricom.

la superficie de son territoire.

Toutefois, Haïti n'aura connu que des déboires avec son grand voisin du nord qui, finalement, avait envahi le pays, le 28 juillet 1915, pour s'y installer durant 19 ans. Mais pas avant qu'une escouade de huit soldats des Marines US eurent débarqué, à la Banque Nationale d'Haïti, le 17 décembre 2014, pour s'emparer des réserves d'or de la nation, soit 500 000 dollars U.S. (500 000,00 \$). Selon les calculs réalisés, en 2021, cette somme représenterait treize milliards cinq cent vingt-six millions, cinq cents soixante-dix-huit dollars (13 526 578,00 \$).

Voilà, en résumé, le traitement qu'Haïti, la deuxième nation indépendante de l'hémisphère occidentale, a subi de celle, la première, qui fêtait hier, en

grandes pompes, ses 247 ans d'existence, en tant que pays indépendant, tandis qu'Haïti, faisant face à une multitude de crises, se fait désigner « *Pays le plus pauvre de l'hémisphère occiden-*

tal, et l'un des plus pauvres de la planète ».

Toutefois la somme qui lui a été volée, à l'instigation de la National City Bank de New York, rebaptisée City Bank, pour la mettre en lieu sûr, à Wall Street, n'a pas été restituée jusqu'à pré-

sent. Selon certains historiens, cette somme aurait servi, en partie, à la création de la Bourse de New York, en anglais « *The New York Stock Exchange* ».

L'attention est rivée sur le sommet de la CARICOM

Alors, je n'ai assisté, à aucune des festivités du 4 juillet. Au contraire, je réfléchissais sur l'avenir d'Haïti, qui se débat, au moment même par de grands décideurs internationaux, y compris le secrétaire général des Nations Unies (ONU), le secrétaire d'État américain, l'équivalent d'un ministre des Affaires étrangères, en session à Port of Spain, capitale de la Barbade et Tobago, avec les chefs de gouvernement de la CARICOM. Ainsi que le Premier ministre de facto Ariel Henry, également présent à cette réunion.

En effet, tel que discuté dans la rubrique en créole GRENN PWONMENNEN, à la page 6, et dans HAPPENINGS, en anglais, dès la première page, ainsi que dans les éditoriaux, en français et en anglais, au pages 10 et 11, la question haïtienne fait, de nouveau partie, du programme qui se déroule, à la réunion, qui se tient là-bas, en ce moment.

À souligner qu'avant de se rendre à Port of Spain, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, avait fait le déplacement en Haïti, samedi dernier, 1^{er} juillet, pour s'entretenir avec le Premier ministre, en compagnie d'autres personnalités politiques, ainsi qu'avec ceux de la société civile. Selon ses déclarations, il était en mission de « *solidarité avec humilité* », en vue de trouver une issue à la crise multidimensionnelle que traverse le pays.

Il a profité pour critiquer ceux qui, jusqu'à présent, ont bloqué sa décision d'envoyer une « *force militaire robuste* » au pays, pour venir en aide à la Police nationale d'Haïti (PNH), incapable de se mesurer aux gangs armés, qui sèment la mort et la terreur en Haïti. Sans citer de noms, le secrétaire général fait allusion à la Russie et la Chine, membres du Conseil permanent de l'ONU, qui ont apposé leur veto à la demande, faite en octobre dernier, par le Premier ministre de facto d'Haïti concernant une force militaire internationale pour l'aider à se colleter aux gangs.

Il n'y a pas que la Russie et la Chine à s'opposer à une force militaire de l'ONU en Haïti actuellement. Tel que rapporté ultérieurement, Ralph Gonsalves, Premier ministre de Saint-Vincent et des Grenadines, membre de la CARICOM, a, plus d'une fois, élevé la voix pour dire que son pays s'oppose à ce qu'une force militaire soit envoyée en Haïti. Car, elle ne ferait que renforcer le pouvoir d'Ariel Henry, qui se cramponne, illégalement et illégalement, au pouvoir, honni par la majorité des Haïtiens.

Alors, on se demande si António Guterres, secrétaire général de l'ONU et Antony Blinken, secrétaire d'État américain, se sont en mesure de convaincre les leaders caraïbéens, réunis à Port of Spain, d'assumer le rôle de gendarmes en Haïti, à la satisfaction d'Ariel Henry ! Ou si celui-ci se verra contraint de démissionner pour rendre la tâche plus facile à ceux qui le considèrent comme la pierre d'achoppement à une solution viable pour la nation.

BRIÈVEMENT, EN VRAC!

Un jeune de 17 ans meurt, des émeutes éclatent en France

Durant six soirées d'affilée, à commencer depuis mardi de la semaine dernière, 27 juin, la France a connu une tension qui s'est exprimée par des émeutes monstres, surtout de jeunes, en colère, après le meurtre de Nahel, 17 ans, dont les parents sont d'origine algérienne et marocaine.

Bilan : Tel que rapporté, en dépit d'un déploiement de 45 000 policiers, on a enregistré plus de 5 600 voitures incendiées; environ 1 000 propriétés privées qui seraient aussi incendiées, sinon endommagées. À ces dégâts, il faut ajouter des attaques contre 250 commissariats de police. C'est à Persan, un bourg au sud de Paris, qu'on a enregistré beaucoup plus de dégâts, mais d'autres faubourgs de la capitale française ainsi que de Marseille n'ont pas été épargnés.

Au lieu de blâmer la police, les autorités françaises accusent les jeunes délinquants des bidonvilles qui échappent à l'autorité parentale. Selon le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanian, cité dans des rapports de presse, les arrestations effectuées sont surtout de jeunes, dont la moyenne d'âge est de 17 ans, jusqu'à 12 ans. Et M. Darmanian d'ajouter, lors d'un point de presse, qu'« *il ne revient pas à la police ou à la gendarmerie, au maire ou à l'État, de solutionner le problème d'un enfant de 12 ans d'incendier une école. Il est question d'autorité parentale* ».

Quoique disent les autorités, il est un fait qui dépasse les frontières. Le réveil des communautés, surtout d'immigrants ou de minorités, habitant des pays comme la France, l'Angleterre et les États-Unis, où il y a un ras-le-bol s'agissant des actions meurtrières de policiers qui s'érigent en maîtres et seigneurs, disposant de vies humaines, surtout de ceux considérés comme des rejetons de la société. On sait, qu'aux États-Unis, cela a contribué au mouvement « *Black Lives Matter* ». Oui, la vie des Noirs, de toute minorité, d'ailleurs, est aussi de grande importance et mérite le respect.

Aux États-Unis, les massacres continuent durant les festivités du 4 juillet

Depuis quelque temps, nous attirons l'attention sur une situation qui empire aux États-Unis, savoir les massacres se perpétrant, parce

Suite en page 14

PREMIÈRE VISITE EN HAÏTI DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Les mêmes thèmes évoqués, la duplicité toujours présente

Mais la « *force robuste* » encore annoncée n'a ni jour ni pays

Suite de la page 4

es partenaires « pour qu'ils augmentent leur soutien à la police nationale (d'Haïti) sous forme de financement, de formation et d'équipement ». « Soyons clairs : il ne peut y avoir de sécurité durable sans institutions démocratiques renforcées – et il ne peut y avoir d'institutions démocratiques fortes sans une amélioration drastique de la situation sécuritaire », a-t-il ajouté.

Selon le Secrétaire général, le 50e anniversaire de la CARICOM est l'occasion « d'une réflexion critique sur les énormes défis auxquels sont confrontés les Caraïbes ».

« La COVID-19 a détruit des vies et des moyens de subsistance. Les recettes du tourisme et des exportations se sont temporairement effondrées. Les prix du carburant et de la nourriture ont grimé en flèche. Le fardeau de la dette s'est alourdi, les liquidités se sont taries et l'accès aux marchés mondiaux des capitaux s'est considérablement détérioré », a-t-il souligné.

« Pendant ce temps, l'urgence climatique continue de s'aggraver, menaçant l'existence même des petits États insulaires et côtiers de faible altitude ».

Selon lui, une action est nécessaire sur le front de la finance et celui du changement climatique.

Alors que « la crise actuelle a révélé un système financier international obsolète, dysfonctionnel et injuste », le chef de l'ONU a rappelé que dans le cadre des préparatifs pour le Sommet du futur, il a proposé un plan détaillé pour une architecture financière mondiale repensée, y compris le système de Bretton Woods, tout en prévenant que le changement ne se ferait pas du jour au lendemain.

Selon lui, les dirigeants des Caraïbes ont montré la voie à suivre – y compris la Première ministre de La Barbade Mia Mottley par le biais de l'Initiative Bridge town et le Premier ministre de la Jamaïque Andrew Holness par le biais de l'Initiative Financement pour le développement.

Le chef de l'ONU a rappelé qu'il a proposé un ensemble d'actions qui incluent :

Un plan de relance des objectifs de développement durable pour des investissements, notamment dans le développement durable et l'action climatique.

Un mécanisme d'allègement de la dette renforcé et efficace.

De nouveaux outils financiers, tels que les swaps qui convertissent les dettes en investissements dans l'adaptation au climat.

Une augmentation de la base de capital des banques multilatérales de développement et un changement de leur modèle d'affaires avec une nouvelle approche du risque pour mobiliser davantage de financements privés.

La réorientation des droits de tirage spéciaux.

Un changement dans les subventions, s'éloignant des combustibles fossiles et des sys-

tèmes agricoles et alimentaires non durables.

Et la correction d'une « injustice fondamentale » à laquelle sont confrontés les pays à revenu intermédiaire : le manque d'accès au financement concessionnel en raison de paramètres d'allocation qui ignorent les vulnérabilités aux chocs tels que les crises financières ou les catastrophes liées au climat.

Il a dit soutenir pleinement l'appel de la CARICOM en faveur d'un indice de vulnérabilité multidimensionnel.

S'agissant de la crise climatique, le Secrétaire général a estimé que limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré Celsius est encore possible si l'on réduit les émissions de carbone de 45% d'ici 2030.

Il a rappelé que c'est la raison pour laquelle il a proposé un Pacte de solidarité climatique – dans lequel tous les grands émetteurs font des efforts supplémentaires pour réduire leurs émissions ; et les pays plus riches aident les économies émergentes à le faire.

« Et c'est pourquoi j'ai proposé un programme d'accéléra-

tion pour stimuler ces efforts », a-t-il souligné, exhortant les gouvernements à avancer rapidement sur leurs échéances nettes zéro afin que les pays développés s'engagent à atteindre le net zéro aussi près que possible de 2040 et les économies émergentes aussi près que possible de 2050.

« Les pays développés doivent également enfin tenir leurs engagements financiers envers les pays en développement, notamment en atteignant l'objectif de 100 milliards de dollars, en doublant le financement de l'adaptation, en reconstituant le Fonds vert pour le climat et en opérationnalisant le fonds pour les pertes et dommages cette année », a-t-il dit.

Le chef de l'ONU a remercié les dirigeants des Caraïbes pour leurs « puissants appels à la justice climatique, à la promotion de l'action mondiale contre les pertes et les dommages, à l'investissement dans les énergies renouvelables et à la sauvegarde de la biodiversité, notamment grâce aux efforts des communautés autochtones ».

VOICI UN MESSAGE À NE PAS IGNORER.

Connectez-vous à votre compte ou appelez-nous pour commencer.

nystateofhealth.ny.gov

(855) 355-5777

NY State of Health

AUJOURD'HUI 13 h 02

Les règles de renouvellement de l'assurance maladie changent pour les personnes actuellement souscrites à **Medicaid**, **Child Health Plus** ou **Essential Plan**.

Lorsque **NY State of Health** vous contacte, le moment est venu pour vous de prendre des mesures concernant votre assurance maladie.

ÉDITORIAL



Les non-dits des démarches du secrétaire général de l'ONU en faveur d'Haïti

Bientôt un an depuis que le Premier ministre de facto d'Haïti a adressé sa lettre au Secrétaire général des Nations Unies, sollicitant le déploiement d'une force militaire internationale « robuste », en aide à la Police nationale d'Haïti (PNH), afin de mettre hors d'état de nuire les gangs armés, que les démarches en ce sens semblent connaître un souffle nouveau. Tout au moins en ce qui concerne les rencontres autour des discussions qui n'ont jusqu'ici donné rien de concluant. Rien n'autorise à croire que la formule de solution recherchée soit sur le point d'être trouvée. Nonobstant les nouvelles énergies dont fait montre le chef des Nations Unies (ONU), dans la recherche de cette force, tant souhaitée par Ariel Henry, la progression d'Antônio Guterres se trouve piégée par les non-dits de ces mêmes démarches.

En effet, à l'intérieur de quatre semaines, le locataire de la primature a fait trois voyages à l'étranger. Deux au près des nations de la CARICOM, à Nassau, Bahamas, et un autre à Kingston, Jamaïque; et le troisième à Paris, France, dans le cadre du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial. Auparavant, il avait participé, à la capitale des Bahamas, à la réunion des pays de la Caraïbe à laquelle devait assister la vice-présidente des États-Unis, Kamala Harris, avant la rencontre inter-haïtienne, à Kingston, à l'invitation du Premier ministre jamaïcain qui avait l'aval de trois anciens chefs de gouvernement de pays de la CARICOM. À toutes ces réunions, rien d'autres n'a émergé, sinon les mêmes recommandations des acteurs de la communauté internationale aux parties haïtiennes relatives à l'élargissement du dernier accord, celui du 21 décembre 2022. Autrement dit, aucune avancée n'a été constaté, excepté la nécessité de continuer le dialogue entre les parties haïtiennes, jusqu'à ce que soit trouvé le consensus largement large dont la recherche est conseillée, à l'occasion de ces réunions, qui se tiennent depuis plus de deux ans, en Haïti et à l'étranger. Le Dr Ariel Henry vient de laisser le pays, pour se rendre à Trinidad-Tobago, pour participer à sa énième rencontre internationale, à laquelle la crise haïtienne sera encore au menu. Mais tout risque de se passer comme avant : dialogue encore et toujours.

Il est curieux, cependant, de constater la tolérance affichée par les pays dits tuteurs par rapport à l'immobilisme qui perdure, dans la recherche de la solution devant conduire à une mise en

place de mécanismes de retour à l'ordre constitutionnel. En attendant qu'Ariel Henry revienne d'un autre voyage, au préalable voué à l'échec, il est opportun de bien prendre en considération la première visite, en Haïti, du Secrétaire général de l'ONU. Surtout que, encore une fois, à l'instar des démarches de la communauté internationale, à l'égard de la crise multi-dimensionnelle haïtienne, elle évolue dans le vague. Car se contentant d'annoncer le déploiement « éventuel d'une force militaire robuste », aucune autre explication n'est donnée, en ce qui concerne la teneur de ces troupes, ni quel pays sera appelé à en prendre la direction.

Mais, quoique disent les pays qui ont pris charge des démarches, en vue d'arriver à la solution à la crise, la sincérité n'est pas au rendez-vous, chaque pays participant œuvrant pour satisfaire ses propres intérêts, au détriment de ceux du peuple haïtien. Autrement dit, les non-dits, dans les négociations, resteront absolument tels, au risque de faire éclater les contradictions qui prévalent au sein des pays qui mènent les démarches pour que Haïti surmonte ses problèmes afin de retrouver sa place dans le concert des nations. Les citoyens doivent insister pour que, dans la recherche d'une issue démocratique à cette crise, soit respectée religieusement la Constitution de 1987, dans laquelle sont exprimés les choix démocratiques librement exprimés par l'écrasante majorité du peuple haïtien. Trente-six ans plus tard, des imposteurs, sous la dictée de pays étrangers voulant imposer leur démocratie faite sur mesure, sur la première République noire du monde, profitent de l'insécurité qu'ils ont forgée pour organiser un référendum de pacotille et des élections taillées à leur goût, pour accaparer le pouvoir. Voilà pourquoi, les pays, qui prétendent vouloir aider Haïti à sortir de la crise, tiennent tant au statu quo, le maintien en place d'Ariel Henry, un complice fiable et sûr, pour atteindre leurs objectifs. Mais des bâtons sont mis dans les plans de la communauté internationale, les obligeant à recourir à des dilatoires, souhaitant, au fil des jours, que changent les conditions de réussite de leurs projets.

En effet, les États-Unis et le Canada, les deux chefs d'orchestre, dans cette valse macabre qu'offrent les pays tuteurs, au détriment d'Haïti, tout en multipliant les démarches, au nom de la solution de la crise, mais faisant de l'insécurité entretenue par les gangs l'urgence de la conjoncture, ont mis à exécution une stratégie bien étrange, pour

combattre les gangs.

Côté Canada, un avion espion a été, dans un premier temps, déployé sur Haïti, qui survolait principalement la capitale haïtienne, afin de contrôler les mouvements des bandits armés terrorisant à volonté les quartiers de Port-au-Prince. L'avion mit fin à ses patrouilles, aussi discrètement qu'il avait commencé, sans qu'ait été faite aucune déclaration concernant la réussite de sa mission. Dans un second temps, a été lancé dans les eaux bordant la capitale haïtienne un navire de guerre de la Marine canadienne, également en mission de collection d'informations sur les activités des criminels. Encore une fois, les Canadiens se sont tus sur les résultats de cette mission. La deuxième phase des actions canadiennes, dans le cadre de leur campagne d'aide à Haïti a porté sur des sanctions décrétées contre des hommes politiques ainsi que des hommes d'affaires haïtiens accusés d'appuyer et de financer les bandits; des chefs de gangs sont ajoutés à cette même liste, bien que ces derniers ne subissent nullement l'impact de telles mesures.

Quant aux Américains, marchant sur les brisées de leur allié du Nord, imposent aussi des sanctions contre les mêmes victimes du Canada. Mais je tant encore la poudre aux yeux, l'administration Biden a lancé un programme humanitaire sous forme d'accueil de réfugiés haïtiens, qui dépeuple les rangs de la Police nationale, qu'on dit vouloir renforcer.

Il semble que toutes les dispositions prises par Washington et Ottawa visent à susciter de l'admiration, car des salves d'applaudissement sont lancées, dans le monde haïtien, chaque fois que des personnalités haïtiennes, ciblées

pour des sanctions, étaient l'objet de critiques pour leurs dérives, dans l'administration. En ce sens, les États-Unis ont orchestré un gros coup quand le Secrétaire d'État américain, trois semaines plus tôt, a déclaré mis sous censure l'ex-Premier ministre Laurent Salvador Lamothe. Pourtant, à la suite de sa rencontre avec les autorités américaines, la puce lui a été mise à l'oreille pour qu'il s'enfuit des États-Unis, pour éviter d'être arrêté.

Il faut souligner que cette campagne de sanctions internationales vise des personnes triées sur le volet, puisque les grosses légumes politiques et des affaires accusées dans le pillage du Fonds PetroCaribe, accusées de détournement de fonds publics et de blanchiment d'argent continuent de se la couler douce, tel l'ex-président, un chouchou des Américains, Michel Joseph Martelly et son fils Olivier.

Bien que Ariel Henry soit l'allié idéal du CORE Group des ambassadeurs occidentaux à Port-au-Prince, et de Washington particulièrement, dans le cadre de leur projet pour Haïti, les non-dits de sa stratégie contrarient l'aboutissement de celui-ci. Ce qui a l'effet d'un iceberg à éviter. L'illégitimité du Premier ministre de facto, qui ne fait pas l'unanimité, au sein de cette même communauté internationale, risque de faire échouer le plan échafaudé pour Haïti. Il semble que les acteurs internationaux soient parvenus à une phase cruciale de leur stratégie. Il y a fort à parier que la rencontre de Trinidad-Tobago débouche sur une issue que redoute Ariel Henry, qui aura été victime d'une attaque d'arrière-garde.

HAÏTI OBSERVATEUR		Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6237 Tél. (718) 812-2820
SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION		
Haïti Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Port au Prince, Haïti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785	ÉTAT-UNIS 1ère classe <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US, pour un (1) an	
CANADA Haïti-Observateur Gérard Louis Jucques 514-321-6434 12 Haïti OR Canada 12213 Joseph Cassavani Montreal H3M1C7	AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 553.00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF, pour un (1) an	
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Valentin 13 K Avenue Faidherbe, 81 Rt Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tel. (33-1) 43-65-28-10	CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE 1ère classe <input type="checkbox"/> 93.00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 176.00 US, pour un (1) an	
Name/Nom _____ Company/Compagnie _____ Address/Adresse _____ City/ville _____ State/État _____ Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____	EUROPE <input type="checkbox"/> 75 EUROS, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROS, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français	
<small>Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire</small>		

EDITORIAL



What's left unsaid about the UN Secretary General's efforts to help Haiti?

Soon, it will be a year since Haiti's de facto Prime Minister sent a letter to the Secretary General of the United Nations, calling for the deployment of a "robust" international military force to support the Haitian National Police (PNH), to defeat the armed gangs causing havoc in the country. So far, there have been a series of meetings to discuss the issue, without any positive conclusion. There's no reason to believe that the solution we're looking for is about to be found. Notwithstanding the new energies shown by the head of the United Nations (UN), in the search for this force so desired by Ariel Henry, António Guterres' progress is hampered by some unspoken aspects regarding the issue.

Indeed, in the past four weeks, the Prime Minister has made three trips abroad. Two to meetings of the CARICOM nations, in Nassau, Bahamas, and in Kingston, Jamaica; and the third to Paris, France, where he attended the Summit for a New Global Financial Pact. Late last month, in the Bahamian capital, he had taken part in a meeting of Caribbean leaders, where the Vice-President of the United States, Kamara Harris, was the key personality. That was before the inter-Haitian meeting in Kingston, at the invitation of that country's Prime Minister, backed by three former CARICOM heads of government. At all these meetings, nothing emerged other than the same recommendations from the international community to the Haitian parties regarding broadening the latest agreement of December 21, 2022. In other words, no progress to announce, except a demand to continue the dialogue among the Haitian parties, until a broader consensus can be reached. Such have been the recommendations at the various meetings held over the past two years, whether in Haiti or abroad. Meanwhile, Dr Ariel Henry has just left the country, flying to Trinidad-Tobago, to take part in his umpteenth international meeting, at which the Haitian crisis will, once again, be on the agenda. Probably, it will be business as usual: Dialogue again and again!

It's curious, however, to note the tolerance shown by the so-called "guardian" countries towards the resistance to change that persists in the search for a solution that would lead to the implementation of the mechanisms for a return to constitutional order in Haiti. While we wait for Dr. Henry to return from another trip apparently doomed to

failure in advance, it's important to take careful note of the UN Secretary General's first visit to Haiti. Especially, since once again, the international community's approach to the multi-faceted Haitian crisis is rather vague. For, other than announcing the "eventual deployment of a robust military force," no further explanation is given as to its composition and what country would assume its leadership.

After all, the countries that have taken the lead in finding a solution to the Haitian multifaceted crisis show a lack of sincerity. Understandably so, because each participating country is interested in satisfying its own interests, to the detriment of those of the Haitian people. In fact, things are left unsaid during the negotiations, and will remain so, at the risk of exploding the contradictions which prevail among the countries that are leading the efforts to help Haiti overcome its problems and regain its place within the concert of nations. Haitian citizens must insist that, in the search for a democratic way out of the crises, there be full adherence to the 1987 Constitution, which was democratically approved by an overwhelming majority of the Haitian people. We would say it deserves religious respect. Thirty-six years after it was enacted, local impostors, doing the bidding of foreign countries, which seek to impose their tailor-made democracy on the first Black Republic of the world, are taking advantage of the insecurity they have forged, to organize a shoddy referendum and so-called elections with only one aim: continued monopoly on power! That's why the countries that claim to want to help Haiti emerge from the series of crises are so keen about maintaining the status quo with Ariel Henry at the helm, because he's a reliable and sure accomplice in achieving their goal. But the plans of the bigwigs of the international community are being thwarted, forcing them to resort to delaying tactics, hoping that, as the days go by, the conditions for the success of their projects will change.

Indeed, the United States and Canada, the two orchestra leaders in this macabre waltz by the "guardian" countries, to the detriment of Haiti, are not showing all their cards. While multiplying their activities to apparently solve the crises, they make the insecurity maintained by the gangs their urgent concern by implementing a very strange strategy, to combat it.

On the Canadian side, a spy plane was initially deployed over Haiti, flying mainly over the Haitian capital, to mon-

itor the movements of armed bandits that, unhindered, terrorize Port-au-Prince and surrounding neighborhoods. The aircraft ended its patrols as discreetly as they had begun, without any statement being issued about what was accomplished by the mission. Next, a Canadian Navy warship was visible in the waters around the Haitian capital, also on a mission to gather information on the activities of the criminals. Once again, the Canadians remained silent regarding the results of that mission. Then, still to help Haiti, a second phase of actions was undertaken by the Canadian authorities who unleashed a campaign of sanctions against some Haitian politicians and businessmen accused of supporting and financing the bandits. Certain gang leaders were also added to the list, though they were in no way affected by such measures, because they had no properties in Canada, nor accounts in Canadian banks.

The Americans timidly followed in the footsteps of their northern ally by also imposing sanctions against some of the individuals targeted by the Canadians. Meanwhile, the Biden administration launched a humanitarian immigration program to welcome Haitian refugees, thereby thinning the ranks of Haiti's National Police, while claiming it should be strengthened.

It seems that all the measures taken by Washington and Ottawa are part of a public relations campaign intended to arouse admiration. For, there have been salvos of applause by Haitians whenever the sanctions are announced against certain Haitian personalities, who are

criticized for their embezzlement schemes or for support for gangs. In this sense, the United States orchestrated a major coup when, three weeks ago, the US Secretary of State declared that former Prime Minister Laurent Salvador Lamothe was censored. Yet, it's rumored that the American authorities had warned him in advance of what was about to happen, allowing him to flee the U.S., to avoid arrest.

To be noted, the international campaign of sanctions campaign is selective, aimed at certain individuals, while other major political and business movers and shakers, accused of looting the PetroCaribe Fund and embezzling public funds and of money laundering, continue to take it easy. To wit, the self-styled "Legal Bandit" former Haitian President Michel Joseph Martelly and his son Olivier, who live in Florida.

Although Ariel Henry is an ideal ally of the CORE Group of Western diplomats in Port-au-Prince, as well as of Washington, in their project for Haiti, unspoken aspects of their strategy are thwarting its success. In fact, there's a sort of iceberg to be avoided. The illegitimacy of the de facto Prime Minister, who does not enjoy the unanimous support of the international community, risks derailing the plan for Haiti. Apparently, the international players have reached a crucial phase in their strategy. Some observers are already betting that the Trinidad-Tobago meeting will lead to an outcome that Ariel Henry fears could be a rearguard action spelling his doom.

HAITI OBSERVATEUR

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

<p>Haiti Haiti-Observateur 98, Avenue John Brown, Série élague Port au Prince, Haiti Tel: (509) 223-0782 ou (509) 223-0785</p> <p>CANADA Haiti-Observateur Gerard Louis Juraques 514 321 6434 19, Haiti OR Canada 12213 Joseph Cassavant Montreal H3H0C7</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'interessé doit s'adresser à: Jean Claude Valbain 13 K Avenue Fochetras, Rt Et Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tel: (33-1) 43-63-28-10</p>	<p>ÉTAT-UNIS 1ère classe: <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US. pour un (1) an</p> <p>AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 553.00 FF. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF. pour un (1) an</p> <p>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE 1ère classe: <input type="checkbox"/> 975.00 US. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1600.00 US. pour un (1) an</p> <p>EUROPE <input type="checkbox"/> 78 EUROES. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROES. pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français</p>
---	---

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____ State/État _____

Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

(Les listes d'abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire)



Suite de la page 16

auteurs du complot, et pour la FIFA elle-même, qui a décidé sans aucune preuve de condamner Yves Jean-Bart, ce dernier allait accepter sans broncher cette décision ; et ils l'auraient tout simplement anéanti. Ils n'ont pas eu le temps de réfléchir à la suite, ils ne croyaient pas que Dadou aurait été capable d'aller jusqu'au bout, ils se sont grandement trompés.

Quid de la gouvernance d'Yves Jean-Bart ?

Depuis son accession à la tête de la FHF, en 2000, Yves Jean-Bart a toujours remporté toutes les élections organisées pour un nouveau Comité exécutif. Il a été, certaines fois, contesté, mais jamais il n'est allé outre des statuts de la FHF, qui déterminent le processus de la prise du pouvoir. Toutes les modifications, tous les changements apportés aux statuts ont été entérinés par l'organe suprême de la FHF, le Congrès. Autant qu'il a été, parfois, contesté, autant il n'a jamais

violé, ni les statuts, ni les règlements de la FHF. De l'extérieur, il a été perçu de diverses manières. Son règne était beaucoup trop long pour certains. Les séquelles de la dictature des Duvalier hantent encore l'esprit des Haïtiens, qui ne voient pas de bon œil que quelqu'un occupe aussi longtemps un poste électif. Par rapport à tout cela, certains, sans le connaître, sans prendre le temps de comprendre le fonctionnement de la FHF, le déteste purement et simplement. D'autres ont été ses adversaires, ses détracteurs. Ces derniers, n'ayant pas parvenu à lui arracher le pouvoir, ont mené une campagne néfaste contre lui, ayant alimenté des rumeurs de toutes sortes pour le discréditer aux yeux de la population. C'est dans cet environnement malsain, que Dadou est parvenu à se faire un nom et à prendre des décisions ayant permis au football haïtien de franchir un cap pendant ces dernières années.

Nous sommes aujourd'hui face à une réalité qui doit impérativement nous interpeller tous.

Nous devons nous demander comment un étranger, qui n'a jamais mis les pieds en Haïti, qui ne connaissait absolument rien du pays, a brusquement disposé de photos, de vidéos, de témoignages, comme il le prétendait, compromettantes contre le Dr Jean-Bart ? Par quel miracle, ou quel songe, a-t-il reçu un ensemble d'informations accablantes sur les agissements de Dadou Jean-Bart ? Nous n'avons jamais pris du recul pour essayer de comprendre ce dossier, parce que l'intégrité et l'honneur d'un de nos semblables ne nous importent pas. Beaucoup de gens s'en fichaient, et s'en fichent encore, de la situation dans laquelle s'est retrouvée Yves Jean-Bart depuis avril 2020. Une bonne partie de l'opinion publique l'a condamné sans aucune preuve, sans avoir attendu une décision de justice. C'est comme si on est encore à l'époque où l'on décidait sur de simples déclarations la condamnation d'une personne, même si

elle a été accusée injustement. Dadou Jean-Bart a pris son mal en patience. Quand le juge instructeur de Croix-des-Bouquets avait rendu une ordonnance de non-lieu, dans le dossier d'abus sexuel, dont il faisait l'objet, on disait qu'il avait payé le juge pour sortir la décision en sa faveur. Tout le monde attendait par la suite la décision de la FIFA. Mais quand, en novembre 2020, la FIFA, de façon arbitraire, a banni Yves Jean-Bart de toute activité liée au football, certains savaient sa défaite, il était traité de tous les maux. Ayant exercé un recours devant le Tribunal arbitral du sport contre la décision de la FIFA, Dadou a été blanchi, la TAS ayant relevé des incohérences chez des témoins présentés par la FIFA, des contradictions flagrantes, et surtout aucune preuve n'a été présentée, zéro victime connue.

Malgré cette décision, Dadou n'était toujours pas innocent pour ses détracteurs, qui voulaient, à tout prix, sa condamnation, com-

me s'il n'avait pas déjà assez souffert. La FIFA, pour ne pas perdre la face, a interjeté appel auprès du Tribunal fédéral suisse (TFS) contre la décision du TAS du 14 février. Mais, le verdict est tombé aujourd'hui et la FIFA a été signifiée de la décision du Tribunal rejetant son appel. Ainsi, elle n'a aucun autre recours dans ce dossier, elle doit tout simplement se plier à la décision du TAS, maintenue par le TFS, à savoir, l'annulation de sa décision de bannissement à vie du Dr Yves Jean-Bart. Une nouvelle victoire, qui démontre, très clairement, que ce dernier a été victime d'un vaste complot visant à détruire sa personne, mais aussi à anéantir le football haïtien.

À présent, il va falloir identifier les auteurs pour leur demander des comptes. La FIFA doit incessamment se prononcer pour rétablir la vérité, et pourquoi pas, rétablir le président Yves Jean-Bart dans ses fonctions, puisque son mandat de quatre ans est encore en cours.

ENVIRONNEMENT

Léogâne à la croisée des eaux

Par Ulysse Jean Chenet *

La plaine de Léogâne est une zone extrêmement inondable, par rapport à l'ensemble des rivières qui se jettent dans la Cité d'Anacaona.

À l'entrée Nord de la ville coule la rivière Momance, dont le seuil est totalement détérioré, le lit terriblement sédimenté. Pire



Destruction de plus de 500 mètres de digue de la rivière Momance.

encore, les berges sont brisées et les gabions délabrés. En mauvais état, le barrage Laporte peut ne pas tenir encore longtemps. Le Pont de brèche, construit en 1977, risque de s'effondrer à tout instant, en raison de sa base endom-

magée, nécessitant des interventions urgentes et sérieuses.

À l'entrée Sud de Léogâne, roulent plusieurs rivières, notamment, la Rivière Pommier, la rivière Rosseau, Ravine sèche. Mais la plus importante est la rivière de Cormier, au niveau de la localité de Dufort.

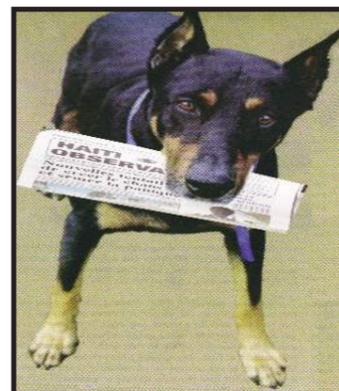
La fameuse rivière Rouyonne, qui en traverse le centre-ville, reste un danger permanent pour la

pont Vincent et une passerelle au niveau de Bossan.

Il est extrêmement important de mettre en place un système de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) pour sauver la riche plaine de Léogâne, très cultivable et très fertile.

Traversée par tous ces cours d'eau, se déchaînant, à l'occasion des moindres averses, occasionnant des dégâts considérables, Léogâne est vraiment une ville qui est à la croisée des eaux et qui peut être noyée totalement, d'un jour à l'autre. Les dernières pluies, qui se sont abattues sur cette zone, au début de ce mois servent de rappel de l'urgence dont s'alarme les citoyens avisés.

Il est donc opportun de mobiliser les ressources qu'imposent les conditions ci-dessus exposées, surtout après l'intervention cala-



miteuse des dirigeants, par rapport au secours et à l'aide aux sinistrés victimes des dernières intempéries.

Le gouvernement haïtien absentéiste ne prend jamais le

communauté. De toute évidence, la somme des destructions entraînées par celles-ci, depuis des dizaines d'années, est de loin supérieure au coût des travaux nécessaires pour maîtriser ces eaux.



Brèche de la rive droite du Pont Vincent.

temps d'évaluer les énormes dégâts récurrents causés par toutes ces rivières se liguant con tre cette

*Ulysse Jean Chenet PDG de Médic Haïti (509) 4183 9811 / 44 58 0309

Ce que cache le révisionnisme de « l'historien » Michel Soukar (Deuxième partie et fin)

Pour l'édification du lectorat, la Rédaction publie encore la mise en contexte de l'auteur, en guise d'introduction de sa critique, qui a été présentée, dans la première partie de cet article. À n'en point douter, ces paragraphes aident à mieux orienter l'esprit critique des lecteurs, par rapport au raisonnement de Garaudy Laguerre portant un jugement sévère sur l'historien Michel Soukar.

Par Garaudy Laguerre

MISE EN CONTEXTE

Présentant son roman « *Acaau, que ta mort ne tue pas ta vie* », sur Magic9, Michel Soukar a souillé l'histoire de notre pays et la réputation de nos ancêtres, en traitant le père de la Nation, Jean Jacques Dessalines, ainsi que Toussaint Louverture et Henry Christophe, de voleurs de terres; Dessalines « *se nan volè tè li mourì* ». Activité illicite, privée, qui, selon lui, a occasionné et justifié l'assassinat de l'Empereur. Il ne s'agirait, en d'autres termes, que d'une histoire de voleur qui a été, à juste titre, abattu.

Personne, jusqu'à présent, n'a demandé l'arrestation de Soukar pour profanation. L'action publi que n'a pas été mise en mouvement. Même la Société d'Histoire et de Géographie n'a pas jugé bon de protester. Le journaliste vedette de Magic9, Robenson Alphonse, l'a même encensé. Notre nation est vraiment en train de mourir !

Choqué de cet affront à la Nation, j'ai appelé des amis intellectuels et présumés progressistes, pour exprimer mon étonnement, face aux propos haineux de Michel Soukar. Ils exprimèrent leur étonnement que je sois étonné, en me disant qu'ils l'avaient déjà entendu dire pire que cela. Ils étaient, pour la plupart, indifférents à ce que pourrait prononcer Soukar sur l'Histoire d'Haïti, et le mal qu'il causait dans l'esprit des jeunes Haïtiens et Haïtiennes. Donc, ce que j'écris aujourd'hui est à l'intention des simples citoyens et amis sur les réseaux sociaux qui m'ont signifié leur indignation et qui se sont sentis insultés, mais également frustrés après cette entrevue.

Cette publication est faite sous réserve que Soukar fasse des excuses aux Haïtiens et rectifie ses paroles haineuses. Vu ses interventions répétées, apparemment progressistes, sur Radio Métropole, interventions diffusées à grande échelle, comme s'il était en campagne, je m'interroge sur l'objectif poursuivi et sur les raisons qui ont porté Magic9 à le laisser débiter de tels propos.

À priori, je ne porte aucun jugement sur le contenu du livre de Soukar. Cependant, l'inter-

view donne l'impression que le thème n'est qu'une excuse pour développer et sceller théoriquement le discours antinoir, pour ne pas dire mulâtriste, de la réalité politique historique haïtienne.

Cela dit, regardons de plus près ce que cache l'essence de la théorie que sous-tend ce discours trompeur et les prémisses fallacieuses de Soukar.

CHAPITRE V Le cynisme de Michel Soukar

En bon manipulateur de l'Histoire, Michel Soukar nous dit que Pétion fut le premier à dire qu'il fallait donner des terres aux paysans. Mais, devinez quoi : au cune preuve n'existe en dehors d'une soi-disant lettre de Pétion, dont il attribue la préservation au courage de Myrtha Gilbert, qui aurait été la seule à l'avoir pu bliee. Comme si elle l'avait exposée, sous un pseudonyme, dans la clan destinée, de peur d'être guillotinée. Seuls des révisionnistes entre eux ont accès à cette lettre fictive.

Après avoir distribué toutes les terres aux Mulâtres, et à certains généraux noirs, des dispositions furent prises, par Pétion, dans les articles 7 et 8 de sa constitution du 27 décembre 1806, afin de leur garantir leur butin. Il est clairement écrit, dans l'article 8 : « *La propriété est in violable et sacrée ; toute personne soit par elle-même, soit par ses représentants à la libre disposition de ce qui est reconnu de lui appartenir. Quiconque porte atteinte à ce droit se rend criminel envers la personne troublée dans sa propriété* ». Ce qu'il faut comprendre ici, c'est qu'on se trouve dans le contexte de décembre 1806, soit trois mois après l'assassinat de Dessalines. Il était encore question que Christophe hérite du pouvoir, et, vraisemblablement, pour continuer la politique agraire de Dessalines. De ce fait, Pétion a confirmé la possession des terres accaparées par les Mulâtres, afin d'assurer leur allégeance. D'où la phrase : Quiconque porte atteinte à ce droit se rend criminel envers la personne troublée dans sa propriété. Ils sont tous devenus des propriétaires de fait.

Mais, pour bien apprécier le mobile criminel de Pétion, et la complicité malsaine de Soukar, qui se pose en historien, il faut bien lire l'article 12 des dispositions générales de la constitution impériale de 1805 de Dessalines :

Art. 12. Toute propriété qui aura, ci-devant, appartenu à un Blanc français, est, incontestablement et de droit, confisquée au profit de l'État. Notons qu'il a précisé « *Blanc français* ». Cet article ne s'appliquait pas aux Polonais.

Voici, dans un seul article, ce qu'était la vision de notre grand

génie et libérateur. Tous les pays à vocation socialiste et nationaliste vont adopter ce concept, plus de deux cents ans après Dessalines. Cependant, selon le marxiste Soukar, quand un Blanc nationalise les terres, au bénéfice des Blancs, c'est du socialisme. Par contre, quand c'est un Noir au bénéfice du Noir, c'est du vol. Notons, en passant, que Dessalines n'a laissé ni biens, ni héritage. Dans sa constitution, sa famille n'était pas l'héritière de son trône.

Qui est donc Michel Soukar, pour venir souiller l'image d'un tel homme ? On n'ose imaginer le sort qu'il aurait eu s'il avait été honoré un tel symbole dans un pays musulman... Mais certains d'entre nous, les Haïtiens, avons un peu perdu le don de l'essentiel et la portée de notre valeur. Soukar devrait s'en réjouir.

Le 20 avril 1807, soit un an après, une fois qu'il était devenu clair que son pouvoir n'était pas menacé, le Sénat de Pétion rédigea une loi traitant de la question agraire, consolidant les droits de propriété des Mulâtres en imposant des limites aux Bossales/Noirs et en mettant des restrictions à leurs mouvements. L'article 1 de cette loi en dit long : « *Tout cultivateur actuellement propriétaire de n'importe quelle quantité de terres, en vertu de titre légal, sera maintenu dans sa propriété, pourvu que dans l'an et jour, il est établi en café, cotonnier ou autres denrées. La femme mariée suivra la profession de son mari, avec leurs enfants en bas âges. Ceux qui ne le seront pas pourront se marier dans l'année, s'ils veulent jouir du bénéfice de la loi* ».

Voilà que Pétion, non seulement, concède de vastes terres aux Mulâtres, mais fait immédiatement de leurs familles des héritiers, au détriment de l'État. Qui pis est, l'article 2 précise que les Mulâtres ne peuvent pas acquérir moins de 10 carreaux de terres, tandis que, comme l'avait prédit Dessalines, les Bossales, dans les montagnes, dont les pères étaient en Afrique, n'ont rien eu !

Le vagabondage agraire des Mulâtres, que Dessalines avait voulu éviter, s'était tellement répandu, sous Pétion, que Boyer, arrivé au pouvoir après avoir éliminé Goman, a voulu faire une ouverture, pour retourner à la politique de Dessalines, afin de calmer l'insatisfaction populaire. Quand il réalisa qu'il pourrait y laisser sa peau, il s'est ravisé et a même renforcé l'application de la politique de Pétion.

J'espère bien croiser Soukar prochainement. Peut-être qu'il aura alors la copie conforme de cette lettre de Pétion, dans sa poche. Ces intellectuels et historiens mulâtristes trouvent toujours un dernier document sorti d'un chapeau,

comme par un tour de magie, pour justifier leurs affirmations douteuses, pour réhabiliter leurs idoles, ou défendre leurs patrons impérialistes. Il en était de même, lorsque le *New York Times* a publié des articles sur le crime français de la dette de l'indépendance. Pour défendre leurs patrons français, ils ont, cette fois-là, sacrifié leur idole Pétion. Ils ont vraiment le sens des priorités. Ils étaient plusieurs à faire valoir que ce n'était pas la France, qui avait réclamé la dette. Selon eux, c'était plutôt Pétion qui l'avait proposée, dans une lettre à la France. Quelle supercherie ! Un président en fonction, qui propose un dédommagement à une puissance coloniale pour la perte des revenus provenant de l'esclavage ! Ils en sont venus à dire que Pétion espérait une ristourne. Si Pétion a effectivement fait cette proposition, ce serait une preuve de plus de la trahison des Mulâtres, sous son leadership. Si cela était vrai, comment des intellectuels progressistes ont-ils accepté que la commune la plus importante de la ville porte son nom ? Le nom de celui qui a tué l'Empereur, qui a dirigé un coup d'État, changé le drapeau et la constitution du pays ? Il faut être un marxiste haïtien, comme Michel Soukar, pour justifier tout cela. Vraiment, comment célébrer un Pétion, au détriment d'un Toussaint Louverture, d'un Henry Christophe, du Grand et Immortel Jacques 1er ?

Soukar a affirmé, sans donner de sources, que Dessalines aurait tué Lamour Dérance et pris son drapeau, le drapeau noir et rouge. Mais, il ne nous dit pas où se situe le problème. C'est dans son timbre de voix qu'on peut déceler qu'il décrit un acte de vagabondage : en sous-entendant que Dessalines n'aurait été qu'un vulgaire tueur, usurpateur de drapeau. C'est ça l'arrogance mulâtre.

Sans entrer dans les différends qui opposaient l'Armée indigène, sous la direction de Toussaint, et ensuite Dessalines, aux troupes de Lamour Dérance, notons que Dessalines fut nommé Empereur par acclamation, par l'ensemble des généraux qui ont fait la guerre de l'indépendance. En 1805, il promulgue la première constitution haïtienne et hisse le premier drapeau haïtien, un drapeau noir et rouge. Qu'il ait choisi le drapeau flotté par Lamour Dérance, c'est tout à son honneur et à l'honneur des Bossales. En plus des couleurs symboliques du drapeau, c'était un hommage certain au courage et à la contribution de ces Bossales, dans la guerre de l'indépendance. D'ailleurs, Dessalines s'est toujours soucie du sort et du bien-être du peuple haïtien, à l'époque, composé, en majeure partie, de Bossales. C'étaient les intérêts du peuple et des Bossales

qu'il avait en tête, lorsqu'il a interdit aux Mulâtres d'accaparer les terres pour eux-mêmes.

Soukar, comme la plupart des historiens révisionnistes, ne peut contester que le drapeau original d'Haïti est le drapeau noir et rouge. Il préfère se réfugier dans le dénigrement, pour souiller le Drapeau de l'Empereur, notre Drapeau, le Drapeau fondateur de notre Nation ! Comme diraient les Américains : « *Shame on you, Michel* » !

CHAPITRES VI

« *Les politiciens haïtiens: le problème* », ou le racisme honteux des intellectuels mulâtristes : Soukar s'acharne à nous rappeler que Acaau était un illettré, qui avait vu juste. Un génie conjoncturel de l'Histoire, dont la découverte de la primauté des questions économiques et sociales sur le discours de couleur, jugé démagogique, est encore valide aujourd'hui, plus d'un siècle plus tard. Soukar fait sa propre interprétation des propos d'Acaau. Il trafique la vérité, et il nous ment !

Acaau réclamait certainement des terres pour les paysans, c'était une réclamation juste, populaire et stratégique, afin d'élargir sa base sociale. Il avait même l'appui de certains Noirs, qui étaient au Parlement et dans l'Armée. Mais, il n'a jamais nié ni minimisé la question de couleur. De fait, la revendication principale et première d'Acaau, dès qu'il a été à la tête des Piquets, c'était d'avoir un président noir. À telle enseigne, qu'après le départ forcé de Boyer du pouvoir, pour donner satisfaction à sa base sociale, comme aux masses, et atténuer les troubles politiques, ce ne sont pas des terres que les Mulâtres ont cédées, mais plutôt, la présidence avec une succession de présidents noirs, de doublure. Des incompetents, qu'ils ont choisis sur le volet, jusqu'à ce que Soulouque veuille s'affirmer et se déclare empereur. Et vous l'avez bien deviné : il est tombé, victime d'un coup d'État.

Mais, ce que Soukar veut vraiment, c'est nous faire oublier, qu'aujourd'hui encore, à plusieurs égards, nous vivons sous l'égide du crime et du coup d'État de Pétion, contre lequel Goman, et par la suite, Acaau, ont lutté. Coup d'État dont Soukar est l'un des promoteurs et héritiers tardifs. Bien sûr, il y a eu des intermédiaires, mais une partie du secteur privé, certains nantis, les historiens et intellectuels de services, les Conzès de toutes les couleurs et la communauté internationale sont toujours au rendez-vous pour nous faire revenir à la « *norme* » — intervention militaire, occupation, correction démocratique, élections truquées, et j'en passe. En deux cents ans, les mêmes

Suite en page 14

Ce que cache le révisionnisme de « l'historien » Michel Soukar (Deuxième partie et fin)

Suite de la page 13

mes forces nous ont empêchés de célébrer notre indépendance. Soukar, comme un bon intellectuel de service, nous dit que nous n'avons rien à célébrer, pas d'histoire, pas de héros, pas d'Indépendance. Juste un groupe de vandales, pro-esclavagistes, qui se sont réunis à l'Arcahaïe pour voler les terres des colons de Saint-Domingue. Ensuite, un premier janvier 1804, qui ne vaut rien, puisqu'ils se sont réunis pour se créer un pays pour eux-mêmes. Quelle ignominie, quelle honte pour quelqu'un qui se targue du titre d'historien, et d'Haïtien. Soukar, non seulement prend ses distances, par rapport à notre Histoire, notre pays et nos héros, mais il n'est même pas reconnaissant de ce que ce pays ait accueilli ses arrière-grands-parents. Même quand il aurait cru tout ce qu'il imagine, il aurait pu faire honneur à l'Histoire, respecter un tant soit peu la vérité historique, s'en tenir aux faits, par décence, et faire honneur à son aspiration d'historien.

Mais, hélas, revenons à la simple et banale vérité, Michel n'en a rien à cirer d'Acad, ses nombreux ouvrages constituent une plateforme pour faire la promotion du mulâtrisme et manifes-

ter son racisme latent. Dans un de ses ouvrages intitulé « *La dernière nuit de Cincinnatus Lecomte* », il dit, « *Depi sou longè bwa nen misye, ou wè li konnen ki kote li prale* ». Ces genres de déclarations sont à l'origine de manifestations et de boycott, aux États-Unis. En Haïti, par contre, nous avons développé une tolérance excessive envers le racisme et les racistes.

C'est fort de cette tolérance que Soukar se sent libre de débiter ses diatribes sur Dessalines et notre pays, jusqu'à dire, « (...) *il n'y a pas de problème de couleur en Haïti, ce sont les politiciens qui utilisent cette question pour manipuler les masses* ».

C'est le comble de l'indécence. Soukar a dû être tombé sur la tête, et les journalistes de Magic9 ne s'en sont pas rendus compte. Oui, cela arrive, même aux marxistes ! Je ne pense pas qu'il croie à son propre discours, mais je ne peux pas imaginer qu'il soit assez arrogant pour le prononcer à haute voix. Car, même en France, les racistes d'extrême-droite, comme Eric Zemmour, se donnent une certaine limite dans l'expression de leur haine de l'autre, en respectant l'humanité des gens et leur histoire. Soukar n'a pas su faire ce minimum.

Croit-il vraiment que les problèmes de couleurs existent en

France, aux USA, au Japon, en République dominicaine, en Chine, en Russie, en Italie, en Allemagne, au Liban, au Turkménistan, en Afrique du Sud, en Ukraine, pour ne citer que ces pays ? (On pourrait même dire que l'histoire de certains de ces pays, c'est, en partie, l'histoire du racisme, mais, pas en Haïti ? Oops ! Pas de problème de couleur ! Bien sûr, selon Soukar, le pays, qui a sauvé l'humanité du système esclavagiste, connaît toutes sortes de maux : problèmes économiques, eau potable, éducation, inégalités de tous genres, problèmes environnementaux, de gouvernance, d'ingérences étrangères, mais pas de problème de couleur ? Il est tombé deux fois sur la tête.

Soukar n'est pas le seul dans cette bulle soi-disant marxiste, et cette campagne de nier aux masses noires leur propre expérience et réalité du racisme. Toutes les voies privilégiées, mulâtristes et bénéficiaires du statu quo s'accordent à faire croire que les politiciens, qui sont responsables de tous les maux du pays. Politiciens ? Un vocable qui veut dire Noir en Haïti, et qui ne s'applique ni à Maxime Roumer, ni à Boulos, ni à Apaid, ni à Michèle Pierre-Louis, ni à Baker; ni même aux Noirs qui sont considérés comme des Mulâtres, tels que Préval, Alix (Boulon) Fils-Aimé, ni même à

Jerry Tardieu, Laurent Lamothe, Bernard Gousse, Frantz Large, Ted Sindic, ou même Maryse Penette, Thierry Mayard Paul, Marie Michèle Rey, Myrtho Flam bert, Michel Clérié, Leslie Delatour, Leslie Voltaire, et j'en passe. Selon le discours mulâtriste, tous des gens de bonne volonté, qui sont venus aider, sont au secours de la Nation. Cette distinction s'étend à Pétion, tout comme à Cédras.

Mais, quel est le bien-fondé de cette accusation faite aux politiciens noirs ? Certains de ces politiciens sont souvent incompétents et corrompus, certes, mais, cela ne devrait pas constituer une justification pour les Noirs de ne pas diriger leur propre pays. Au Liban, où la situation de corruption et de pauvreté est pire qu'en Haïti, personne n'argue que les Libanais sont tous des voleurs et ne devraient pas diriger leur pays. Le pire, c'est que le racisme existant au Liban fait que les Noirs ne peuvent même pas y séjourner ou y vivre.

Il faut reconnaître que ces politiciens sont mis en poste par les membres de l'élite économique, qui les finance; ou par la communauté internationale, qui les contrôle; ils sont à leur solde. Le problème fondamental est que l'élite économique, qui contrôle les ressources du pays, n'a rien à

voir avec le peuple haïtien ou avec ses désidérata. Elle n'a aucun sentiment d'appartenance avec les masses, ne partage pas leur religion, méprise leur langue, leur culture et se soucie peu de leur bien-être. Ses ressources financières et le soutien de puissants pays étrangers font qu'elle a le contrôle effectif des finances du pays et du pouvoir. Les politiciens noirs, qui résistent à cet état de fait, sont chassés du pouvoir, victimes de coups d'État, ou, plus récemment, d'assassinats.

Le député Gary Bodeau, prétendument riche, a été, dernièrement, sanctionné par les États-Unis, pour avoir collecté près de \$8 000 000,00 du secteur privé haïtien, à distribuer aux parlementaires, en vue de l'approbation du choix d'un Premier ministre réputé corrompu. Voilà donc un parlementaire noir, qui collecte de l'argent pour faire approuver un politicien noir réputé corrompu. Toutefois, personne ne pose la question de savoir, qui sont ceux qui ont financé cette mobilisation de ressources pour un montant aussi élevé ? Les Américains n'ont pas partagé la source de ces fonds; les journalistes ne l'ont pas investiguée; Soukar n'en a pipé mot. Les Noirs riches, sont-ils vraiment des Mulâtres ?

Garaudy Laguerre
Port-au-Prince, 19-06-2023

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Suite de la page 8

orce que les autorités législatives de ce pays dit civilisé n'arrivent pas à promulguer des lois visant au strict contrôle des armes à feu. Allez comprendre que des fusils d'assaut utilisés sur les champs de bataille, lors des guerres déclarées, circulent sans restriction dans la société. Ainsi, de paisibles citoyens deviennent la proie des bandits qui s'adonnent à des massacres, même durant la dernière fin de semaine débouchant sur le 4 juillet, fête de l'indépendance.

En effet, lundi soir, 3 juillet,

ont été constatés deux massacres, l'un à Philadelphie, où cinq personnes ont été abattues, y compris deux enfants, l'un âgé de deux ans, et l'autre de 13 ans, par un criminel qui s'était bien équipé pour commettre ce forfait. Car, selon la Police, qui a fini par le maîtriser, il était armé jusqu'aux dents et revêtu d'un gilet pare-balles.

Dans la soirée du 4 juillet, à quelque 1700 kilomètres au sud-est de Philadelphie, à Fort Worth, Texas, un assaillant ouvrit le feu sur une foule, occasionnant un chaos sans pareil. Bilan : trois personnes tuées sur le champ, et huit autres blessées. Le criminel a

pu s'échapper.

Selon *Gun Violence Archive*, l'organisation nationale qui compile les statistiques des massacres, durant le weekend, allant du vendredi 30 juin, à 5 heures de l'après-midi, au mercredi 5 juillet, 5 heures du matin, 17 massacres ont été répertoriés dans 13 états, en sus de Washington, la capitale, faisant 18 morts et plus d'une centaine de blessés. (L'on dit massacre quand, au moins quatre personnes, outre le criminel, sont atteintes de balles, même s'il n'y a pas eu de mort).

Alors, le président Biden émit un communiqué déplorant « *ce débordement tragique de fusillade*

des insensées affectants tant de communautés à travers le pays », ajoutant, que la première dame, Jill Biden, se joint à lui, « *partageant le deuil pour ceux dont les vies ont été fauchées, au moment que nous célébrons notre fête d'indépendance. Nous prions de voir ce jour quand nos communautés n'auront pas à subir de cette violence des armes* ». Il est allé plus loin, disant qu'il est temps d'avoir « *un contrôle sans commune mesure des armes* », ajoutant que les armes d'assaut doivent être bannies de la société et leurs fabricants ne doivent pas bénéficier d'immunité.

Les parlementaires ont du

pein sur la planche et les organisations, telle la *National Rifle Association* (NRA), un des lobbys les plus puissants de ce pays, soudoyant les parlementaires, tant étatiques que fédéraux, pour empêcher que des lois strictes contre les armes soient adoptées, de vront faire face aux électeurs lors des prochaines joutes électorales, car une campagne se profile à l'horizon contre les candidats qui ne s'allieront au peuple pour barrer la route aux marchands de la mort, telle que ceux de la NRA.

Pierre Quiroule II,
raljo31@yahoo.com

OBITUAIRE

Suite de la page 14

duvalériste ». En réalité, c'était une guerre contre la dictature, la mal gouvernance et la corruption, que nous avions lancée, car la ligne éditoriale de l'hebdomadaire n'a pas beaucoup changé, par rapport à ce qu'elle était sous la dictature.

En tout cas, « *rédacteur silencieux ou à distance* », Jean Lafond contribuait des scoops au journal, ainsi que des photos exclusives

prises au Palais national. Une fois, il semble avoir poussé si loin son audace qu'il se fit éjecter de la résidence officielle de la présidence, d'ordre du général Gracia Jacques. À partir de cet incident, personne n'avait besoin de lui demander de mettre de l'eau dans son vin.

Jean Marius Lafond, le militant patriote discret

Dans le monde haïtien, Jean Marius Lafond est connu comme un intellectuel de belle eau, un médecin spécialisé, à la pointe de la

technologie, un activiste social, en sus d'être un mécène. C'est, d'ailleurs, ce que reflète les articles sur sa disparition présentés dans les organes de presse d'Haïti, comme les quotidiens *Le Nouvelliste* et *Le National*. Personne d'autre ne le connaît en lui le patriote qu'il était. Foncièrement discret, tel que l'a, de surcroît, illustré sa nièce Carie, il a pratiqué sa militance, discrètement, au sein d'Haïti-Observateur, comme tant d'autres, d'ail leurs, dont l'identité ne sera pas révélée de

sitôt.

Le Dr Jean Marius Lafond laisse le souvenir d'un professionnel accompli, un altruiste inégalé, un intellectuel équilibré, un homme de famille rectiligne, mais aussi d'un patriote accompli. Son départ laisse un immense vide dans les communautés auxquelles il était attaché; aussi bien que dans les milieux professionnels où il a évolué.

L'illustre défunt laisse dans le deuil son épouse, Betsie Lafond, née Joseph; sa sœur, Dr Marcelle Lafond; ainsi que ses nièces : Caleb-Marie (Carie) Mercier-Lafond et son époux, Juan Rodríguez Villá; Ann-Marielle (Annema) Mercier Lafond et son époux, Carl Comuce; Mayalène Mercier-

Lafond et son époux, Marc Gélabert Carbonell. De même que ses petits neveux et petites nièces : Sean-Caleb Rodríguez Mercier, Alvar Rodríguez Mercier, Aileen Comuce Mercier, Alyssa Comuce Mercier, Jonathan-Carl Comuce Mercier, Séphora Gélabert Mercier et Angélica Gélabert Mercier. Ainsi que la Rédaction d'Haïti-Observateur se faisant sien ce deuil et partageant avec les familles éplorées les douleurs occasionnées par cette disparition.

Les funérailles du Dr Jean Marius Lafond auront lieu à Jacmel, sa ville natale, à une date ultérieure.

L.J.

At the Caribbean-American Heritage Month

Continued from page 7

August 14, 1791, in a ceremony officiated by Dutty Bookman, of Jamaican ancestry. That was the

Arcahaie, where all the bands of former Black slaves and freed Mullatoes, met and pledged to work together. When the French heard about it, they knew the game was up. They renounced

ble its land mass. For, the Louisiana Territory represented what would become now 15 states west of the Mississippi River, to the Rocky Mountains, and from the Gulf of Mexico, in the south, to the border with Canada. Of course, Louisiana was under French control, who had their New World headquarters in Cap-Français, their capital which, today, is Cap-Haïtien.

I will not go into the details of what has happened to bring Haiti to its knees today and being nicknamed *"the Poorest Country in the Western Hemisphere and one of the poorest in the world."* But I wanted to underline the power of **Unity**. How it can change even the course of history.

On this occasion that we celebrate Caribbean-American Month, I want to emphasize that **Unity** among people of Caribbean descent can help us accomplish much. I'll use two examples close to us, right here in Brooklyn. I will mention the **Unity** that Una Clarke, a daughter of the Caribbean from Jamaica, fostered with the Haitian community in her campaign to become the first woman of Caribbean descent to be elected to the New York City Council in 1992. I can attest to that because the *Haiti-Observateur*, the weekly that I founded with my brother Leo in New York in 1971, played a major role in her campaign.

You can google her name to see all of her accomplishments for the community. But I'll point to one which I consider of some importance because of the **Unity** theme of our conference. She was

the one who pioneered the founding of the open-air Flatbush-Caton Market, in 2000, to protect our vendors who were often harassed on the street by the Police. At that time, about 40 vendors benefitted.

The market had its up and down, but in 2015, when plans were underway for a housing development project that would

and got his support for the organization that has helped in the development of Caribbean small businesses in New York and surrounding areas. Also, CACCI became a major link for top Caribbean leaders who were often guests of honor at its events in New York. Yours truly, was a charter member of CACCI and for many years a board member, until



Raymond Joseph, addressing the audience. Standing, Gerry Dawes. Seated, Dr. Julius Garvey.

spark for the 12-year guerrilla war which was won against the French enslavers in the last battle of Vertières.

Haitians forget and other people may not know that, before that last battle of November 18, 1803, there was the Unity Conference of May 18, 1803, in the town of

their plan for a French Empire in the New world and sold the Louisiana Territory to the new American Nation. They asked the Americans to backdate the sale to April 30, 1803. For they couldn't afford to give the Haitians the credit for the victory that allowed the new American nation to dou-



From left to right, Organizer Gerry Dawes, Ronide Cayo, Ray Joseph and Horace Davis, CASONY's President.

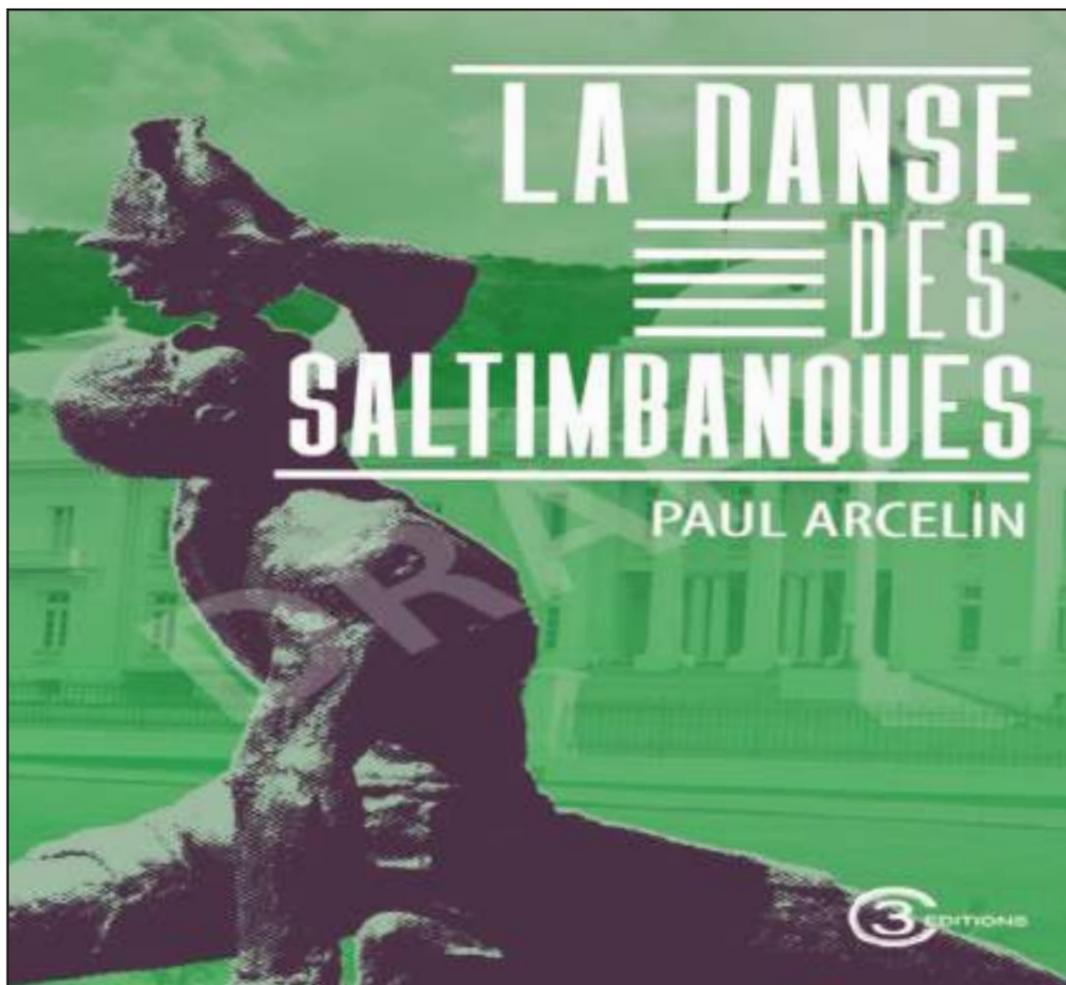
include the market, Una Clarke and Roy Hastick played a major role in that. Mr. Hastick, the founder and president of the Caribbean-American Chamber of Commerce and Industry (CAC CI) died April 9, 2020, one of the first victims of COVID-19, without seeing the inauguration of the new market. So did Una Clarke, who passed away October 22, 2018. But at the inauguration, in May 2022, of the new homes and a 14-story building of the project dubbed Caton Flats, Mayor Eric Adams did mention the names of Una Clarke and Roy Hastick in relation to the market, now called Central Caribbean Marketplace, serving all of central Brooklyn.

Of Roy Hastick, who launched CACCI in 1985, I'll mention that after sitting down with me and discussing his plans, together we went to see Governor Andrew Cuomo at the office he had at the World Trade Center in Manhattan

Haitian diplomacy called on me for help in Washington.

I want to emphasize that our leadership should continue to foster **Unity**. With that, we can do wonders and leave a legacy which, long after our departure, will inspire future generations. Thank you!

Raymond A. Joseph, at raljo31@yahoo.com



460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm



LA FIFA DÉBOUTÉE DE SON APPEL PAR LA JUSTICE SUISSE

Dr Yves Jean-Bart gagne encore contre lui

La plus haute autorité du football humiliée face au monde

Suite de la page 1

tral du sport (TAS) avait annulé le jugement portant sur son bannissement de toute activité sportive qu'avait rendu contre lui, en novembre 2020, la Chambre de jugement de cette institution.

En effet, un arrêt pris par la Première Cour de droit civile du Tribunal fédéral suisse, le 28 juin 2023, a été rendu public le lundi 3 juillet, faisant état de cette décision juridique. Il est précisé, dans ce document, que « *Le recours est rejeté, dans la mesure où il est recevable* », la FIFA ayant fait appel de la décision qu'avait rendu contre lui la TAS déclarant nul les et sans effets les accusations qui avaient été portées contre Yves Jean-Bart et que la Chambre de la FIFA avait elle-même scellées dans son jugement.

Dans son verdict contre l'ancien président de la FHF, l'instance judiciaire de la FIFA avait, se basant sur des faits fabriqués sans vergogne, comme abus sexuels sur des femmes, ainsi que sur des mineurs, à au Camp Nous, à Croix-des-Bouquets, en sus d'abus d'autorité au préjudice du sexe faible, avait déclaré le Dr Jean-Bart coupable de ces fausses accusations et l'avait condamné banni de toute activité sportive pour le reste de ses jours. Ce verdict de la Chambre de la FIFA avait aussi condamné Dadou Jean-Bart à une amende d'un million de dollars.

Il faut se rappeler que le cas

contre le Dr Jean-Bart avait pris corps, à la suite de la publication d'un article diffamatoire, à son encontre, dans le journal anglais *The Guardian* signé par le blogueur français Romain Molina, lequel article avait été repris ou modifié par le quotidien new-yorkais *The New York Times*, gardant la même teneur diffamatoire. En Haïti, les journalistes, surtout ceux des média en ligne, avaient relancé le dossier, à cœur joie, ou bien avaient opté pour se taire, les secteurs anti-Jean-Bart, au sein de cette catégorie sociale, ayant voulu enterrer ce dernier à tout jamais. Il y a lieu de souligner également que les organisations féministes s'étaient carrément mises de la partie, embrigadées dans cette vaste conspiration, avons-nous fini par savoir, par le régime Martelly-Moïse, qui avait investi ses ressources humaines et financières (le Fonds Pétro-Caribe) dans la campagne de « *destruction* » de Dadou Jean-Bart.

Mais là où le bât blesse c'est quand une organisation internationale de la taille et prestigieuse comme la FIFA s'est jetée, tête baissée, dans cette entreprise criminelle. Puisque, dans le cadre de la vaste opération de détournement des USD 4,2 millions \$ du Fond PetroCaribe, cherchant des créneaux où enterrer ces millions, l'équipe Lamothe-Martelly-Moïse se mettait en tête d'utiliser les infrastructures de la Fédération haïtienne de football, pour mener des activités illicites. Aussi

avait-elle créé un programme de construction de stades dont le fils aîné de Michel Martelly avait la responsabilité de gérer.

En effet, sous la rubrique d'« *infrastructures sportives* », était mis sur pied un programme de construction de « *25 stades* », dont le financement, soit plus de USD 20 millions, était extrait du Fonds PetroCaribe. Pourtant, au cun centre urbain dans les dix départements d'Haïti n'a bénéficié de la construction d'un stade qui répond aux exigences de la FIFA, celle-ci devant toujours agréer les plans de construction de telles installations sportives, à travers le monde.

Sachant que l'équipe PHTKis te au pouvoir n'avait pas de bonnes intentions à l'égard du sport en général, mais du football en général, l'ex-président de la FHF s'était montré discret, par rapport à la collaboration qu'elle cherchait. Aussi avait-il affiché peu d'intérêt à encourager les ma mours de Martelly.

Son attitude devait attirer sur lui les foudres de ce dernier, qui prit la forme de ce complot criminel dont il a été l'objet, et qui se solda par les déboires qu'il a connus.

Au bout du compte, le jeu de l'équipe Martelly-Lamothe-Moïse s'est exposé au grand jour. N'est-il pas à déplorer que la FIFA se soit accouiné avec de tels bandits, sans prendre le temps qu'une organisation de sa nature au rait dû s'imposer, pour s'épargner

les avanies qu'elle essuie présentement ?

Un cas de David face à Goliath

À bien considérer, cette victoire juridique du Dr Jean-Bart sur la FIFA peut être comparée au cas de David contre Goliath. C'est, d'ailleurs, l'idée qu'avaient évoqué ses détracteurs, qui s'étaient agglutiné autour de cette organisation géante. À coup sûr, quand celle-ci s'était embarquée dans ce complot criminel contre l'ex-président de la FIFA, ils ne pouvaient pas se douter de la victoire d'un grand général (Goliath) ayant acquis ses expériences militaires sur les champs de bataille, en sus d'être physiquement un géant de taille, sur un misérable berger (David) qui a plutôt vécu dans les champs avec ses troupeaux. Mais, comme disait les partisans de François Duvalier, « *Ti bwa w pa wè a, se li ki kreve je w* » (« *La branche d'arbre que vous ne voyez pas, c'est celle qui vous crève l'œil* »).

À la suite de cette bataille juridique, que la FIFA a perdue, en dépit de ses millions et de son influence planétaire, face à un citoyen issu d'un pays, qualifié dans la presse internationale, comme étant le plus pauvre de l'hémisphère occidental, saura-t-elle faire montre de sagesse, par rapport à la manière dont il gère son existence d'après l'affaire Jean-Bart ?

Assurément, désormais tous

les regards sont braqués sur la FIFA, dont des hauts responsables avaient déjà eu des démêlés avec le fisc américaine (Internal Revenue Service) pour des dérives liées à la corruption. Mais l'affaire Jean-Bart concerne l'institution sportive elle-même, et qui a pris personnellement la décision d'initier ce scandale, en connaissance de cause. De toute évidence, d'aucuns voient dans l'attitude de la FIFA, dans le cadre de cette affaire, une confirmation qu'elle patauge dans la corruption.

Il faut croire que l'implication de la FIFA, dans ce complot or chestré par des ex-dirigeants haïtiens, aujourd'hui sanctionnés par les États-Unis et Canada, sous l'accusation d'actes criminels, fait d'elle partie prenante de ces crimes. Aucun doute, elle a beaucoup à faire pour réparer son image de marque.

L.J.



DÉCISION DU TRIBUNAL FÉDÉRAL SUISSE

Yves « Dadou » Jean-Bart a encore gagné, plus de recours possible pour la FIFA

Par Ricot Saintil

Le football haïtien devrait demander des comptes à la FIFA, pour sa décision de bannissement à vie prise contre l'ancien président de la Fédération haïtienne de football (FHF), Yves « Dadou » Jean-Bart. Les dirigeants, les joueurs, les entraîneurs et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont subi de plein fouet les conséquences néfastes de cette décision, de vraient se mobiliser pour questionner le bien fondé des agissements de la FIFA. Cette dernière, après son revers devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), en février dernier, vient de subir

un autre échec par devant le Tribunal suisse, qui rejette l'appel qu'elle avait exercé contre la décision de cette instance, du 14 février 2023, en faveur du Dr Jean-Bart. Ce dernier, qui a toujours clamé son innocence, est sorti gagnant de toutes les accusations dont il a été l'objet, depuis l'éclatement du dossier d'abus sexuel porté contre lui.

En effet, de Romain Molina, celui par lequel le scandale a éclaté, en passant par les organisations féminines et les organismes de droits humains, partie prenante de ce complot bien ficelé, d'un côté, et la FIFA, de l'autre, se basant sur des déclarations et des rumeurs non fondées, s'est discrédité,

à la face du monde, ils ont tous échoué dans leur basse besogne, Dadou, ayant en sa faveur toutes les décisions de justice relatives aux accusations et aux allégations portées contre lui. Au jourd'hui, l'heure de demander des comptes est arrivée, et les auteurs de cette machination doivent répondre de leurs actes.

Le football haïtien a basculé dans le vide, en avril 2020, quand, subitement, un certain Romain Molina, se faisant passer pour un journaliste d'investigation, a publié, dans les colonnes du journal britannique *The Guardian*, un article accablant sur le président de la Fédération haïtienne de football, qui aurait commis des actes

d'abus sexuels sur les filles du ranch de Croix-des-Bouquets. L'article ayant eu l'effet d'une bombe, a été repris par les médias du monde entier qui, sans aucune vérification, relayaient, ce qui sont, depuis, la condamnation de Molina, en France, des mensonges et des diffamations. En Haïti, les organisations féminines ont cloué au pilori le président de la FHF, et au sein de la presse sportive, certains en ont profité pour régler leurs comptes avec ce dernier. La vitesse avec laquelle s'est déroulé ce dossier laisse croire que tout a été planifié. Moins de 48 heures après, la sortie de l'article, Romain Molina postait deux vidéos sur son compte YouTube

pour soutenir ses allégations. Moins de 48 heures après aussi, les organisations féminines haïtiennes ont sorti des notes pour exiger la démission du président du Dr Jean-Bart. Des journalistes ont pris à leur compte ce dossier en déblatérant toutes sortes de sottises. Des filles ont été soit identifiées, des faits inventés de toute pièce commençaient à circuler. Tout était méticuleusement planifié pour que ce dossier fasse « *boom* ». À ce moment, l'opinion publique était contre Yves Jean-Bart, et la FIFA, qui avait donné son feu vert, dans ce dossier, s'érigea en maîtresse des lieux pour écartier Yves Jean-Bart. Pour les

Suite en page 12